Au 2e jour de sa visite à Tamanrasset

Gaïd Salah supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles «Raâd Assahra»

Page 4

Attentat dans le centre du Mali

17 civils tués par l'explosion d'un cadavre piégé

Page 24

Egypte

Un accident ferroviaire au Caire fait au moins 20 morts

Page 2

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Jeudi 28 février 2019
23 Djoumada El Tani 1440 - N° 2031 - Algérie : 10 DA / 1 €

مصرف السلام
AL SALAM BANK
Algeria الجزائر
www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Déclaration de politique générale

Ouyahia répondra aujourd'hui aux députés

Après quatre jours de débat consécutifs, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, sera, aujourd'hui, face aux députés pour répondre aux questions posées lors du débat général autour de la Déclaration de politique générale du gouvernement.

Lire page 3

Salon international de l'agriculture de Paris

L'Algérie décidée à valoriser ses produits

Page 5

Sous le thème «La protection de nos enfants, c'est notre responsabilité»

L'Algérie célèbre demain la Journée mondiale de la Protection civile

Page 18

Agriculture

Le secteur contribue à hauteur de 12,3 % au PIB national

Le secteur agricole a participé à l'économie nationale, en termes de production, avec une proportion de 12,3% du Produit intérieur brut (PIB) au courant de l'année écoulée, a indiqué à Alger, un directeur central au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ainsi, le secteur a connu des moyennes de croissance intéressantes depuis l'an 2000, notamment grâce aux différentes dispositions prises par le département ministériel, a expliqué Mohamed Tifouri lors d'une conférence ayant pour thème «La vision d'avenir pour l'alimentation et l'industrie agroalimentaire en Algérie»,...

>> Lire page 7

Grève du Collectif des syndicats autonomes

Un taux de suivi de 7,58% au premier jour de débrayage

Page 6

L'Echo Sportif

RC Lens

Tahrat : «Porter le maillot de l'EN est une immense fierté»

Coupe du Portugal

Porto prend option pour la finale, Brahimi buteur

Page 23

JS Kabylie

Plainte contre 3 personnes suite à l'agression du président Mellal

La direction de la JS Kabylie a déposé plainte contre trois personnes suite à l'agression, mardi, du président Cherif Mellal et d'employés du club dont le siège a été saccagé, a annoncé le patron des «Canaris». «Nous avons été agressés par des individus qu'on connaît. J'ai déposé plainte contre trois d'entre eux que je connais personnellement et j'en ferai de même avec les autres dès qu'ils seront identifiés», a déclaré Mellal, hier, à Tizi-Ouzou, lors d'une conférence de presse.
Mardi, un groupe d'une quinzaine d'individus s'est attaqué au siège de la JSK, saccageant le matériel et agressant sept employés du club dont le président Cherif Mellal. La direction du club, a assuré ce dernier, «a remis des vidéos de l'agression aux services de sécurité et attend de la justice qu'elle fasse son travail». Pour Mellal, cette agression, oeuvre de «voyous payés pour s'attaquer à la JSK», s'explique par leur «opposition» à son projet pour la JSK qui a, a-t-il estimé, «dérangé ceux qui en tiraient profit auparavant et leur a coupé les sources de privilèges dont ils jouissaient sur le dos du club».
Il a fait savoir que les auteurs «avaient d'abord commencé par s'en prendre aux employés du club à l'intérieur du siège et à saccager le matériel».
A son arrivée, il a essayé de discuter avec l'un des assaillants, Djamel A., avant d'être «agressé par derrière en présence de policiers et d'un commissaire de police».

ANP

Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 26 février 2019, suite à une patrouille menée près de la bande frontalière à Tamanrasset - 6e Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant un mitrailleur lourd de calibre 14,5 mm, un fusil mitrailleur (FMPK), un fusil à lunette, 02 fusils à répétition, 20 obus pour mortier de calibre 82 mm, ainsi que 02 chaines de munitions, 1 373 balles de différents calibres et 02 sacs de produits chimiques utilisés pour la préparation d'explosifs». Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, des détachements de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Aïn Amenas - 4e RM, Tamanrasset et Aïn Guezzam - 6e RM, 04 orpailleurs et saisi 06 détecteurs de métaux, 07 groupes électrogènes, 02 marteaux piqueurs, 4,8 kg de TNT, 23 cordons détonants, 18 capsules, 185 sacs de charbon et 1,4 kg de kif traité». Dans le même contexte, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, à Tlemcen et Oran - 2e RM, 11 narcotrafiquants et saisi 18 kg de kif traité et 5 véhicules touristiques, tandis que 2090 comprimés psychotropes et 6626 unités de différentes boissons ont été saisies à Bechar - 3e RM, Sétif et Béjaïa - 5e RM», selon la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Tébessa - 5e RM, un individu à bord d'un véhicule

utilitaire chargé de 269 cartouches de différents calibres, de 800 gr de poudre noire, ainsi que de produits et d'outils servant dans le remplissage des cartouches».

Oran

13 passagers blessés suite au renversement d'un bus à Oued Tlelat

Treize passagers ont été blessés, hier, à Oued Tlelat, dans la wilaya d'Oran, suite au renversement d'un bus, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Ce bus assurant la ligne 19 entre Oran et Oued Tlelat s'est renversé, à l'entrée de cette ville, faisant 13 blessés (8 femmes et 5 hommes, âgés de 21 à 66 ans).
Les éléments de la Protection civile ont apporté les premiers soins aux blessés sur les lieux du drame avant leur transfert à la polyclinique d'Oued Tlelat, où ils ont été pris en charge médicalement. Les services de la Protection civile ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels lors de cette opération. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Alger-Centre

Un immeuble prend feu

Un immeuble a pris feu dans le quartier Débussy dans la commune d'Alger-Centre. On ignore pour l'instant l'origine de l'incendie qui a ravagé un étage. Des images impressionnantes ont montré de la fumée noire qui échappait d'un balcon d'un vieil immeuble de ce quartier très fréquenté de la capitale. Pas d'informations pour le moment sur d'éventuelles victimes de l'incendie. L'incendie s'est déclaré au troisième étage de l'immeuble. Les services de la Protection civile se sont rapidement rendu sur les lieux. Ils ont déployé baucoup d'efforts pour venir à bout des flammes.

Mohammadia

Deux individus arrêtés pour tentative de vol dans 2 bijouteries

La police a arrêté deux individus impliqués dans deux tentatives de vol avec violence et effraction dans deux bijouteries. Les faits remontent à la fin du mois de janvier dernier lorsque deux bijoutiers ont déposé plainte après que des inconnus aient tenté de les agresser et de les voler. Après investigations et exploitation des vidéos, les deux suspects ont été appréhendés. Les deux victimes ont immédiatement reconnu les malfaiteurs. La justice a ordonné leur placement en détention.

El Tarf

Un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer découvert à Boutheldja

Les éléments de la police judiciaire de la wilaya d'El Tarf ont démantelé, au cours de cette semaine, un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait, dans la daïra de Boutheldja. Agissant sur la base d'une information faisant état de l'existence de cet atelier clandestin, les services de la police ont enclenché une enquête qui a abouti à la saisie de 15 quintaux de tabac à chiquer contrefaits dans un garage appartenant à un sexagénaire originaire de la ville de Boutheldja, lequel exploitait ce lieu illégalement pour la fabrication de ce produit, a précisé le commissaire Labidi Mohamed Karim. Les mêmes services ont également saisi un important lot d'équipements (feuilles de tabac, balances, tamis et sachets) destinés à la fabrication de ce produit contrefait, qui constitue un «véritable danger pour la santé du consommateur», selon les résultats de l'analyse d'un échantillon effectuée par les services locaux de la direction des services agricoles (DSA). Un complice, âgé de 50 ans et issu de la wilaya de Skikda, a également été arrêté dans le cadre de l'enquête ouverte par les services de la police. Les deux mis en cause ont été présentés, mardi, devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Tarf, qui a leur signifié une citation directe à comparaitre, le 3 mars prochain, pour répondre de leurs actes.

Egypte

Un accident ferroviaire au Caire fait au moins 20 morts

Le drame a eu lieu à la gare centrale Ramsès du Caire. Selon des témoins, un train, qui entrait en gare, aurait heurté une barrière. Le choc a provoqué l'explosion de la locomotive, et un incendie s'est déclaré.
En plus des 20 personnes décédées, il y aurait plusieurs dizaines de blessés.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Déclaration de politique générale

Ouyahia répondra aujourd'hui aux députés

Après quatre jours de débat consécutifs, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, sera, aujourd'hui, face aux députés pour répondre aux questions posées lors du débat général autour de la Déclaration de politique générale du gouvernement.

Le chef de l'exécutif devrait, à ce propos, apporter les éclaircissements nécessaires quant aux préoccupations soulevées par les membres de l'APN, notamment en ce qui concerne les problèmes liés au développement local, aux attentes des citoyens et la nécessité de consolider le processus des réformes et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures. Lors du débat, les députés de la majorité parlementaire ont estimé que «la valorisation des efforts du gouvernement implique la poursuite des réformes dans le développement local, la levée des entraves bureaucratiques et la lutte contre la corruption, dans le cadre de la loi et de l'indépendance de la justice». Se disant convaincu par la Déclaration de politique générale, le député Lezhar Chebili (RND) a affirmé que «c'est un bilan satisfaisant dans l'ensemble», citant le montant des crédits alloués aux plans communaux de développement (PCD), ayant augmenté de 60 milliards de dinars à 100 milliards de dinars. De son côté, le député Ahmed Menai, de la même formation politique, a plaidé pour «l'accélération» de la cadence des projets de développement au profit des régions frontalières, faisant référence au projet de transformation du phosphate d'El Aouinat, générant, a-t-il dit, des recettes estimées à 2 milliards de dollars/an et 12 000 postes d'emploi permanents, outre sa repercussion positive sur les wilayas limitrophes de Tébessa. Les députés du FLN se sont dits favorables à «davantage de réformes en vue de s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures», et à «la révision du marché national local» dans le but de sa réorganisation et de la lutte contre la fraude. Pour sa part, le député Slimane Saâdaoui (FLN) a évoqué «un choc financier» révélé dans la déclaration de politique générale, citant les indicateurs économiques annoncés par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, concernant les dettes liées à l'investissement (49,7%), la dette intérieure (36%), la production pétrolière (moins de 13% contre 10% de revenus seulement) et les réserves de change (138 milliards de dollars), ajoutant que «les échecs dans la gestion sont une vérité à dire en toute franchise et loin de toute offense à l'égard des responsables». Les députés du RCD ont exprimé, de leur côté, plusieurs critiques au Premier ministre et aux membres de son gouvernement, qualifiant les chiffres avancés dans la déclaration d'«incorrects» et ne reflétant pas la réalité. Le député Fetta Sadat (FFS) a évoqué, quant à elle, «l'absence du principe de séparation des pouvoirs», alors que le député Hamdous Mohamed a abordé, pour sa part, «les restrictions aux libertés et l'exode des cerveaux vers l'étranger», outre «l'absence d'une politique réelle et saine à même de garantir la dignité aux citoyens». D'autres députés ont souligné la nécessité de pallier les insuffisances relevées dans plusieurs secteurs économiques en vue de réaliser une relance économique diversifiée et durable, saluant par la même occasion, les réalisations accomplies dans plusieurs domaines. A ce propos, la députée Saloua Laloui, du parti du Rassemblement national démocratique (RND), a salué les réalisations accomplies lors des deux dernières décennies, dans plusieurs secteurs, en têtes desquels le secteur de l'Agriculture, relevant toutefois, l'impératif dégel de certains projets, notamment ceux revêtant un caractère prioritaire. Nora Labiod, de la même formation politique, a valorisé la teneur de la Déclaration de politique générale du gouvernement, qu'elle a qualifié d'«exhaustive», en ce sens, a-t-elle dit, qu'elle a apporté des éclaircissements autour des différents aspects de la vie politique, économique et sociale dans le pays. Après avoir noté «une réelle volonté politique de relancer l'économie nationale», la même députée a appelé à consentir davantage d'efforts pour concrétiser une croissance économique diversifiée et non tributaire des recettes issues du secteur des hydrocarbures.

Tout en se félicitant du déroulement pacifique des dernières manifestations, Ouyahia appelle les citoyens à la vigilance

Elle a mis en exergue, dans ce cadre, la nécessité d'œuvrer à une relance des autres secteurs, à l'instar des secteurs de l'agriculture et de l'industrie, d'intensifier les efforts visant la lutte contre la bureaucratie, aux fins de facilitation de l'investissement hors-hydrocarbures et de la modernisation de la gestion dans les différents secteurs économiques. Labiod a plaidé, à cette égard, pour des actions pour lutter contre le chômage, notamment dans les milieux des jeunes et de faciliter leur réinsertion dans la vie professionnelle. Le député Ahmed Taleb Abdellah, du Parti des Jeunes (PJ), n'a pas remis en cause, pour sa part, les efforts consentis ces dernières années dans différents domaines, déplorant, toutefois, la dépendance du pays aux hydrocarbures. Il a mis en garde, à cet égard, contre la dégradation du pouvoir d'achat et l'accroissement du phénomène de trafic de devises qui détruit l'économie nationale et entrave la concrétisation d'une relance économique diversifiée et durable. A son tour, Fatima Saïdi, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a déploré la dépendance totale de l'économie nationale aux recettes des hydrocarbures, et ce en dépit des efforts consentis par le gouvernement dans ce sens. Saluant les efforts déployés par l'Etat dans les différents domaines, la députée du FLN, Hendia Merouani a appelé à la nécessité d'encourager l'investissement productif, notamment en agriculture qui est, estime-t-elle, «une réelle alternative économique» à même d'apporter une importante valeur ajouté à l'économie nationale. Devant les députés, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est longuement efforcé à défendre le bilan de son gouvernement pour les cinq dernières années, tout en évoquant le contexte actuel marqué par de nombreux défis, notamment aux plans économique et sécuritaire. Ouyahia a indiqué, à cet égard, que le droit de manifester pacifiquement est garanti par la Constitution, tout en mettant en garde contre d'éventuels «dérapages», et évoqué une Conférence nationale de consensus sans précédent pouvant proposer un amendement «radical» de la Constitution. Tout en se félicitant du déroulement pacifique des manifestations enregistrées vendredi dans plusieurs wilayas du pays, a appelé à la «vigilance pour éviter tout dérapage» pouvant survenir au cours de ces manifestations, d'autant plus, a-t-il dit, qu'elles ont eu lieu suite à des appels anonymes sur les réseaux sociaux. «Jusqu'à présent ces manifestations sont pacifiques mais elles pourraient revêtir un autre caractère demain», a prévenu le Premier ministre, observant qu'un «aperçu de ces possibles dérapages a été donné à travers des appels aux élèves des écoles à prendre part aux manifestations. Commentant le contenu des slogans scandés lors des manifestations, appelant notamment au changement, Ouyahia a affirmé que l'élection présidentielle du 18 avril prochain sera l'occasion pour le peuple algérien de faire son choix «en toute liberté et en toute souveraineté». «Chacun a le droit de défendre un candidat ou de s'opposer à lui, mais c'est l'urne qui tranchera de façon pacifique et civilisationnel», a-t-il fait valoir.

Le Premier ministre souligne les réalisations découlant du dernier programme du Président Bouteflika (2014-2018)

Revenant sur la Conférence nationale de consensus que le président Bouteflika, dans sa lettre de candidature à l'élection présidentielle, s'est engagé à convoquer, s'il était réélu pour un autre mandat, Ouyahia a précisé que cette conférence serait «une première dans l'histoire de l'Algérie», qu'elle serait ouverte à «tous» et constituerait un espace pour faire des propositions en vue «d'opérer un changement dans le pays, y compris à travers un amendement de la Constitution pouvant être radical». «C'est une main tendue sincèrement par le Président Abdelaziz Bouteflika» aux forces politiques, sociales et économiques du pays «sans exclusion» afin de «débattre librement, de dégager une plateforme politique, économique et sociale, et de proposer aussi une réforme constitutionnelle à la hauteur de leurs attentes», a-t-il ajouté. «Nous pouvons être d'accord, comme nous pouvons diverger, mais nous sommes tous les enfants de l'Algérie qui a souffert de la tragédie et l'Algérie est en droit aujourd'hui de vivre en paix et dans la stabilité, le peuple algérien ne doit pas perdre les fruits de la stabilité qui est le résultat de sa volonté lorsqu'il a choisi la paix et la réconciliation nationale», a-t-il souligné. Dans son argumentaire en faveur de cette conférence, Ouyahia a expliqué que face aux défis et aux enjeux, l'Algérie est interpellée pour «redoubler d'efforts et approfondir ses réformes», à travers une «jonction féconde des énergies dans le respect des diversités d'opinions». Enumérant les défis et enjeux auxquels l'Algérie est confrontée, il a cité, au plan interne, «l'importante progression» réalisée dans le domaine du développement, notamment humain, les «ambitions légitimes» des jeunes générations, les «exigences intégrales» d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste, ainsi que la nécessité de développer davantage une économie diversifiée et compétitive, fournissant à l'Etat les ressources nécessaires pour la pérennité de la politique nationale de justice sociale et de solidarité nationale. Au plan externe, le Premier ministre a mentionné l'instabilité, les foyers de tension, de terrorisme et de crime transnational qui persistent dans le voisinage immédiat, ainsi et les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale en général et les facteurs de bouleversement qui s'accumulent sur le marché international des hydrocarbures. Passant en revue l'état de mise en œuvre du programme du président Bouteflika pour la période 2014-2018, Ouyahia a affirmé qu'il est marqué par des «avancées majeures dans tous les domaines» grâce à «la continuité et la persévérance dans la démarche». Le Premier ministre a évoqué aussi une «véritable renaissance nationale» au cours de ces 20 dernières années.

T. Benslimane

Au 2e jour de sa visite à Tamanrasset

Gaïd Salah supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles «Raâd Assahra»

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a poursuivi sa deuxième journée de visite dans la 6e Région mitaire à Tamanrasset, par l'inspection de quelques unités déployées au niveau du Secteur opérationnel d'Aïn Guezzam et la supervision de l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles «Raâd Assahra ».

A l'entame, après la cérémonie officielle d'accueil et en compagnie du général-major, Mohamed Adjroud, commandant de la 6e Région militaire, le général de corps d'armée a suivi un exposé sur l'exercice, présenté par le commandant du Secteur, portant sur l'idée générale et les étapes de son exécution. Au niveau du champ de tirs et de manœuvres du Secteur, le général de corps d'armée a suivi de près le déroulement des actions menées par les unités ayant pris part à l'exercice appuyées par des hélicoptères de combat et d'héliportage, qui a été exécuté avec un haut degré de professionnalisme, attestant des capacités avérées en matière de maîtrise des programme de préparation au combat, avec une rigueur perceptible dans l'exécution de l'exercice sur le terrain, selon les plans tracés et conformément aux objectifs escomptés. Des indices qui dénotent du degré de professionalisme des unités du Secteur opérationnel d'Aïn Guezzam en particulier, et celles de la 6e Région militaire en général. L'exécution de cet exercice a été également marquée par un niveau élevé reflétant les grandes capacités au combat des équipages et du commandement à tous les échelons, comme il confirme la compétence et la capacité des personnels à maitriser l'usage des différents systèmes d'armes et des équipements mis à leur disposition, ce qui a permis de réaliser des résultats très satisfaisants, au regard de la précision des tirs effectués par différentes armes et de la parfaite coordination entre les unités engagées durant toutes les étapes de l'exercice. A l'issue de l'exercice et lors d'une rencontre de débriefing et d'évaluation avec les éléments des unités ayant pris part à l'exercice, le général de corps d'armée a affirmé que les résultats obtenus à travers cet exercice tactique avec munitions réelles, sont des résultats encourageants pour l'ensemble des participants à cet exercice, qui démontre clairement les capacités dont disposent les unités de ce Secteur opérationnel en termes de cohérence entre ses différentes composantes et d'aptitude à l'exécution, avec succès, des missions de combat assignées. «Parmi les principaux piliers sur lesquels repose l'effort de développement réussi, figurent l'emploi judicieux, voire l'aptitude à tirer profit judicieusement des expériences accumulées et de celles acquises lors de ces dernières années de préparation. C'est dans cette optique que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire s'attèle, avec le soutien et les orientations de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à émettre des instructions, des orientations et des recommandations dans ce sens. Aussi, je veille personnellement, à travers ces visites périodiques et régulières, à accompagner tous les efforts consentis par l'ensemble de nos unités et à réunir toutes les conditions indispensables pour leur réussite et pour l'aboutissement de leurs objectifs, que nous voulons qu'ils soient toujours en cohérence avec l'essence des missions assignées à l'Armée nationale populaire et adaptés à la nature des défis à relever ainsi qu'avec les exigences liées aux spécificités géographiques et climatiques de la région. Ainsi, la parfaite exploitation des facteurs environnants constitue un élément d'importance majeure parmi les éléments à prendre en ligne de compte pour la réussite des exercices exécutés quel qu'en soit le niveau et le thème». Le général de corps d'armée a présidé, ensuite, la cérémonie de baptisation du siège du Secteur opérationnel d'Aïn Guezzam du nom du Chahid Dahmani Hammadi, et ce, en présence de membres de sa famille, honorés à cette occasion.

T. M.

Coopération algéro-nigérienne dans le domaine sécuritaire

Messahel met en avant l'importance d'une coordination entre les deux pays

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a relevé, l'importance d'une «coordination totale» entre l'Algérie et le Niger afin de «relever des défis» auxquels est confrontée la région, notamment la migration clandestine et le terrorisme. Dans une déclaration à la presse au terme d'une rencontre avec le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao, Messahel a affirmé que ces entretiens ont permis d'évoquer «les défis auxquels fait face la région à l'instar de la migration clandestine et du terrorisme». «Ces questions constituent des défis aussi bien pour l'Algérie que pour l'Etat nigérien, d'où l'impératif d'une coordination totale entre nous afin de les confronter», a souligné le chef de la diplomatie algérienne. Mettant en avant «l'impérative coopération entre les deux pays», le ministre des Affaires étrangères a affirmé que les entretiens avec son homologue nigérien avaient permis de procéder à «une évaluation complète et exhaustive» de cette coopération, et ce partant des résultats de la précédente session de la Haute commission mixte organisée en 2017, et des étapes qui se sont succédées notamment en matière de renforcement de l'arsenal juridique de la coopération bilatérale. A ce propos, Messahel a relevé la volonté qui anime les deux pays à de hauts niveaux pour «conférer à cette relation un caractère stratégique et fraternel», saluant, par la même occasion, la coopération existante dans le domaine de la sécurité. Il a ajouté, dans ce sens, que la rencontre a également été une occasion pour évoquer les infrastructures, se félicitant, de l'achèvement prochain de la transsaharienne qui reliera Alger à Lagos (Nigeria) en passant par Niamey (Niger), a-t-il poursuivi. Le Niger bénéficiera également du satellite algérien à des fins commerciales ainsi que des bourses d'études pour les étudiants, a indiqué Messahel, faisant état de 300 étudiants nigériens qui poursuivent leurs études dans les universités algériennes. L'Algérie et le Niger entretiennent une concertation permanente, notamment en ce qui concerne les conflits dans la région, tant en Libye qu'au Mali, a souligné le ministre des Affaires étrangères. Il a rappelé, dans ce sillage, la Commission des pays voisins de la Libye qui se réunit d'une façon régulière, un cadre qui permet, a-t-il dit, «d'échanger les vues» en vue d'accompagner les Libyens à résoudre leurs problèmes. Abordant la situation au Mali, le ministre s'est dit optimiste quant à l'entrée en vigueur des accords conclus après le processus d'Alger. Pour rappel, le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao, a entamé, mardi à Alger, une visite officielle de deux jours, à l'invitation de son homologue algérien, Abdelkader Messahel. Au cours de cette visite qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage entre l'Algérie et le Niger, les deux parties procèderont à «une évaluation de l'état des relations bilatérales» et «dégager de nouvelles perspectives de partenariat entre les deux pays». Cette visite permettra également aux deux ministres d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ali B.

Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, présidente du CNDH :

«L'Algérie a œuvré pour la concrétisation des objectifs du développement durable»

L'Algérie s'est employée à concrétiser sur le terrain les objectifs du développement durable, comme stipulé dans la Constitution, a affirmé, hier, à Tamanrasset, la présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH), Faffa Sid Lakhdar Benzerrouki.

«L'Algérie s'est employée à concrétiser sur le terrain les objectifs du développement durable, à la faveur de l'amendement de la Constitution en 2016, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, un amendement qui prévoit plusieurs objectifs, dont l'élimination de la pauvreté, la lutte contre l'habitat précaire, l'amélioration du pouvoir d'achat, le droit à la santé, l'enseignement, l'égalité des genres et un environnement sain, dont le citoyen a le droit de jouir», a affirmé Benzerrouki à l'ouverture des travaux d'un colloque international sur «L'efficacité de la protection réglementaire de la nature entre textes, réalités et nouveautés».

Pour la présidente du CNDH, la plupart de ces objectifs ont été prévus par la Constitution algérienne de la période post-indépendance dans son article 11 consacrant les droits de l'Homme et l'attachement aux principes des droits de l'Homme. Des droits, a-t-elle dit, garantis par la déclaration universelle des droits de l'Homme auxquels l'Algérie s'est conformée, à travers la mise en place d'un arsenal juridique et des mécanismes adaptés aux conjonctures de développement qu'a connues le pays et de larges réformes liées à la prise en charge des droits civiques et politiques et les droits socioéconomiques.

Benzerrouki a, à cette occasion, passé en revue certains objectifs du développement durable et le plan d'action universelle s'étalant à 2030. Les travaux de ce colloque international, auxquels ont pris part un panel de chercheurs et de juristes nationaux et étrangers, ont donné lieu à des communications et exposés inhérents aux thèmes de «la personnalité réglementaire en tant que moyen de protection de la nature», «la préservation de l'environnement dans la législation islamique», «les normes économiques pour la conservation de l'environnement» et «le rôle du CNDH dans la consécration des droits du citoyen à l'environnement». Les participants à cette rencontre ont également abordé des thèmes liés à la préservation de facteurs de l'environnement et de la nature, à la lumière de la loi algérienne, à l'instar de l'environnement saharien, la pollution de l'eau et de l'air, la conservation de l'environnement dans le cadre du droit international et la loi islamique, le développement du droit international lié à l'environnement, l'environnement et les conflits armés, l'environnement naturel et les ressources énergétiques dans le droit international, ainsi que la responsabilité de l'atteinte à l'environnement devant la justice. Les obstacles à la préservation de l'environnement naturel, «réalité et perspectives» (dans le cadre des instances et textes réglementaires nationaux et les organisations et droits internationaux) et les mécanismes d'y remédier, font partie des axes d'étude lors de cette rencontre de deux jours (27-28 février).

Initié par l'Institut de Droit et des Sciences politiques du centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh, en coordination avec le CNDH et la Direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, les participants au colloque devront également examiner les voies d'une préservation efficiente et globale, à la lumière des développement sur les scènes internationale et nationale, de divers domaines liés à l'environnement, l'étude de l'éventuelle révision de la législation algérienne inhérente à l'environnement, ainsi que l'examen de l'efficacité des différentes conventions internationales pour la protection de l'environnement.

Salon international de l'agriculture de Paris

L'Algérie décidée à valoriser ses produits

La trentaine d'opérateurs économiques algériens du secteur de l'agroalimentaire, présents au Salon international de l'agriculture de Paris, ne manquent pas d'exprimer leur volonté d'accéder aux différents marchés internationaux exhibant, à l'occasion, des produits de haute qualité.

«Ce salon est une occasion pour nos opérateurs économiques pour montrer la diversité et la qualité de nos produits, se mettre en liaison avec des opérateurs du marché international et s'informer des innovations dans les secteurs agricole et agroalimentaire», a expliqué le chef de la délégation algérienne et secrétaire général du ministère du Commerce, Cherif Omari, soutenant que les autorités du pays veulent «assurer la qualité de la représentation» de l'Algérie dans ce genre de salon professionnel. Il est vrai que la participation de l'Algérie à ce salon, qui attire, chaque année, près de 700 000 visiteurs français et internationaux, professionnels et grand public, pour découvrir la richesse du monde agricole, était timide dans les précédentes éditions (2017 et 2018), après 25 ans d'absence, en dépit des efforts de Makhlouf Chalal, membre de la communauté algérienne organisateur de salons et de foires, qui n'a cessé de tenter, tant bien que mal, à faire venir des opérateurs algériens. Mais cette année, le stand Algérie est bien agencé avec un espace de 350 m² et la participation des opérateurs est bien plus étoffée avec la présence des responsables de l'Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur), de la Safex (Société algérienne des foires et expositions), qui prend en charge la participation des opérateurs à hauteur de 80 %, et de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA). Hier, les visiteurs, qui se sont déplacés au salon par une journée parisienne très ensoleillée, ont découvert les produits algériens qui tirent leur force qualitative du soleil et du climat du plus grand pays d'Afrique situé à deux heures de vol du continent européen. De la belle tomate, des variétés de pommes de terre, du poivron, du piment, des olives, des figues, en passant par les dattes, le raisin, la mandarine et l'orange, les visiteurs ont pu constater que ces produits déclasseront aisément ceux qui sont vendus aux marchés européens. «L'Algérie dispose de produits de contre-saison qui peuvent facilement pénétrer les marchés internationaux», se vante le SG du ministère du Commerce. Reste, cependant, tout le travail en appoint et en soutien à ces produits, comme la labellisation, la certification et la logistique. Pour cela, a expliqué Cherif Omari, la dynamique est installée, et un certain nombre d'opérations «sont menées dans ce sens», comme la mise sur pied d'un réseau de laboratoires (une cinquantaine) pour les équiper et devenir des laboratoires de certification. La feuille de route pour la mise en place d'une chaîne d'exportations, approuvée par le gouvernement, prévoit également l'ouverture du fret aérien (cargo) au secteur privé.

Des produits gorgés de soleil à la conquête des marchés européens

Les responsables de la CNA ont saisi cette opportunité pour entamer des discussions avec les responsables de Rungis afin d'examiner avec eux les possibilités d'écoulement des produits algériens en France et dans d'autres pays européens.
Comme des pourparlers ont été engagés avec l'Union nationale de l'apiculture française et la Fédération nationale du réseau du développement apicole (ADA-France). Le miel algérien, rappelle-t-on, est connu par la richesse de ses variétés en raison de la diversité de la flore. Par ailleurs, le pavillon Algérie a organisé, hier après-midi, une journée spéciale qui a été inaugurée par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, accompagné de la députée Fadila Khattabi, présidente du groupe d'amitié France-Algérie, et du député Didier Martin, vice-président du groupe et membre de la commission des affaires économiques à l'Assemblée française. Fadila Khattabi, qui s'est dite «très heureuse» de visiter le pavillon Algérie, a souligné à la presse que «nous constatons que l'Algérie est décidée à valoriser ses produits». «Ce sont de très bons produits gorgés de soleil, des produits de qualité. J'ai un très beau regard, un regard positif, d'autant plus qu'il y a en France une attente», a-t-elle ajouté, appelant à un travail «intelligent» entre la France et l'Algérie. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie a affirmé que l'Algérie «démontre toutes les potentialités de sa richesse et nous pouvons, dans le cadre du partenariat algéro-français, travailler davantage afin de faire découvrir nos produits qui sont bio, naturels et qui peuvent ajouter de la richesse à la belle coopération qui existe entre les deux pays». Depuis un demi-siècle, le Salon international de l'agriculture de Paris rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est l'événement agricole de référence, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Le salon est organisé autour des univers de l'élevage et ses filières, les produits des régions de France, d'Outre-Mer et du monde, les cultures et filières végétales, le jardin et les potagers, et, enfin, les services et les métiers de l'agriculture.

Yasmine Derbal. / Ag

Coopération industrielle

Un accord signé entre Sonelgaz et le groupe mauritanien HB

Un protocole d'accord entre Sonelgaz et le groupe mauritanien HB a été signé, hier, à Alger, pour la réalisation conjointe de projets énergétiques et la commercialisation d'équipements électriques algériens en Mauritanie et d'autres pays africains. Ce document a été paraphé par le P-dg du groupe Sonelgaz, Mohamed Arkab, et celui de HB, Hamadi Bouchraya. A travers ce protocole d'accord, les deux groupes algérien et mauritanien confirment leur intention de réaliser un partenariat durable permettant à leurs filiales de prendre en charge, conjointement, sous forme de groupements ou de sous-traitance, des ouvrages de transport et de distribution d'électricité et du gaz en Mauritanie et dans d'autres pays d'Afrique. Il permettra aussi aux filiales du groupe Sonelgaz, qui activent dans la production industrielle, d'exporter leurs produits (équipements et matériels) vers la Mauritanie et d'autres pays du continent, selon les explications données lors de la cérémonie de signature. Le groupe Sonelgaz comprend, entre autres, trois filiales de fabrication d'équipements et cinq autres dédiées aux travaux. Le partenariat envisagé consiste en l'implantation du groupe Sonelgaz en Mauritanie à travers la création de plusieurs groupements d'entreprises avec les sociétés relevant du groupe mauritanien HB. Ces groupements de droit mauritanien assureront aussi le transfert de savoir-faire de Sonelgaz (formation, encadrement...). L'accord prévoit également d'assurer un stock minimum de sécurité des produits fabriqués par les filiales de Sonelgaz pour satisfaire la demande d'approvisionnement immédiat des clients futurs dans le cadre des exportations. Selon Arkab, le groupe Sonelgaz va offrir à la Mauritanie, dont le réseau électrique et gazier est actuellement en plein expansion, «une qualité supérieure et des prix compétitifs pour ses produits (câbles, accessoires, moteurs, pylônes...) et les projets réalisés en commun». «Notre objectif est d'ouvrir des perspectives de partenariat à long terme, qui peuvent aller au-delà des frontières mauritaniennes, en commençant par le Mali et le Sénégal», a indiqué le même responsable. Ce partenariat s'étendra également à l'étude, l'engineering, la gestion et l'exploitation des projets, a-t-il précisé. Pour sa part, le P-dg de HB a considéré qu'il s'agit d'un accord avec un partenaire (Sonelgaz) «solide» et un «allié» capable d'accompagner ce groupe mauritanien dans des projets de développement en Mauritanie et dans d'autres pays en Afrique. «Nous avons opté pour Sonelgaz parce que nous ne voulons pas d'opérateurs étrangers qui viennent vendre ou construire puis partir, mais plutôt des partenaires véritables qui nous transmettent leur expertise et savoir-faire», a soutenu Bouchraya. Il a appelé, par ailleurs, à réunir toutes les conditions nécessaires pour la réussite de ce partenariat notamment en matière de procédures administratives et bancaires. Présent à cette cérémonie, le président de la Chambre mauritanienne de commerce et d'industrie, Ahmed Baba El Aya, a souligné que la signature de ce document s'inscrit dans le cadre de la relance des relations économiques algéro-mauritaniennes, qui connaissent depuis 2018 un dynamisme inédit. «Nous voulons construire un partenariat fort avec un opérateur de renommée comme Sonelgaz qui fabrique une grande partie des intrants qu'il utilise dans ses projets», a-t-il avancé. Le groupe HB est un opérateur leader sur le marché mauritanien dans divers domaines notamment l'électricité industrielle, les travaux publics, la logistique et le transit.

N. I.

Grève du Collectif des syndicats autonomes

Un taux de suivi de 7,58% au premier jour de débrayage

Le taux de suivi de la grève à laquelle avait appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Education nationale avait atteint, mardi, 7,58% à l'échelle nationale, selon les chiffres avancés, hier par le ministère.

Les grévistes étaient, pour la plupart, des enseignants, avec un taux d'adhésion de 10,45%, contre un taux de suivi de 1,46% pour les administrateurs, ajoute la même source. Le taux de suivi de ce mouvement de débrayage était, respectivement, de 9,38% pour le primaire, 10,30% pour le moyen et 12,76% pour le secondaire. Le Collectif syndical a estimé le taux de suivi, au premier jour de grève, à plus de 65% à travers l'ensemble des établissements éducatifs des trois paliers. Le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs (Alger), avait déclaré «illégale» la grève à laquelle avait appelé le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'éducation dans les trois cycles de l'enseignement.

L'appel à la grève a été lancé par plusieurs syndicats autonomes, à savoir l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la formation (Satef), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Education (Cnapeste).

Les syndicats précités avaient appelé à une grève, les 26 et 27 février, qui sera suivie de sit-in au niveau des directions de l'éducation des wilayas de Relizane, Blida, Batna et Laghouat.

Pour rappel, la grève avait été «faiblement» suivie, mardi, dans les établissements éducatifs à Alger, avec un taux «mitigé» dans les autres wilayas. A signaler que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait indiqué, la semaine passée, que certaines revendications des syndicats ne relevaient pas des compétences de son département, citant, particulièrement, la loi sur la retraite, la revalorisation des salaires et la hausse du niveau de vie. «Il faut dire, à ce propos, que l'essentiel des revendications salariales a été acquis entre 2011 et 2012», a-t-elle rappelé, faisant remarquer, toutefois, l'inexistence, auparavant, de la gestion des carrières.

Houda H.

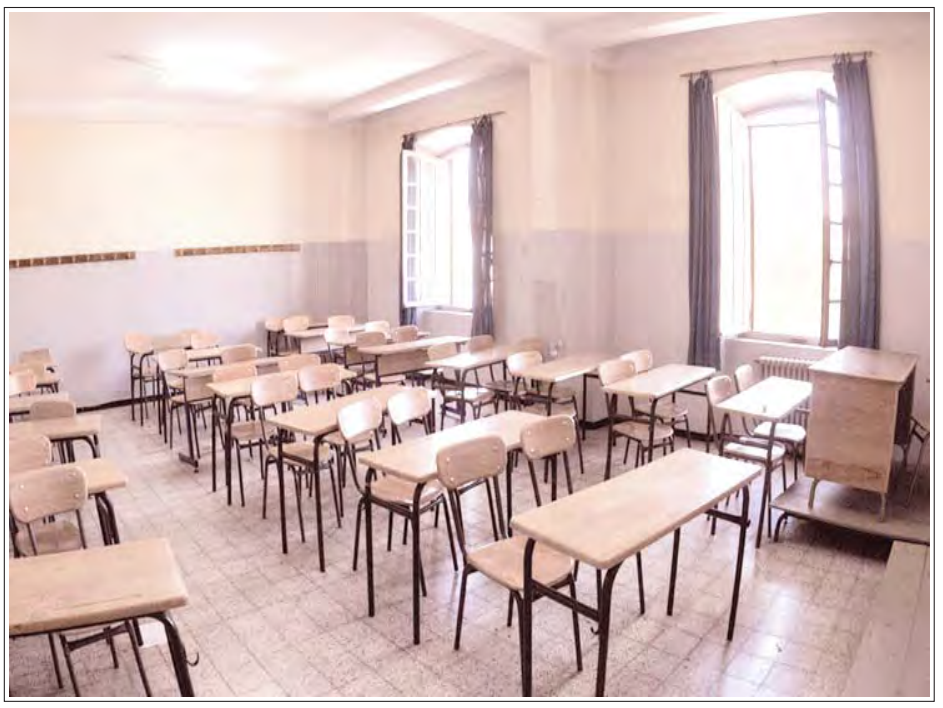

Ph : L'Echo d'Algérie ©

Environnement

Une enquête d'évaluation des déchets hospitaliers

L'Agence nationale des déchets (AND), a lancé récemment une enquête nationale d'évaluation des déchets hospitaliers en vue d'adopter une gestion permettant de réduire au maximum leur impact écologique, a indiqué son directeur général, Karim Ouamane. «L'enquête que nous sommes en train de réaliser pour le compte du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion des déchets à l'horizon 2035 qui englobe, outre les déchets ménagers et industriels, les déchets d'activité de soins (DAS)», explique Ouamane. L'étude en cours est menée auprès des établissements sanitaires, des cabinets dentaires et médicaux ainsi que des laboratoires d'analyses afin de récolter des données quantifiées sur les DAS et leur mode de gestion. «Nous avons déjà travaillé sur un certain nombre de wilayas. Je citerai, à titre d'exemple, Chlef qui compte 882 structures sanitaires publiques et privées», fait-il savoir, en précisant que le travail mené a permis d'estimer la production des DAS dans cette ville à 281 tonnes/an, dont 20,61 tonnes de déchets anatomiques, 75 tonnes de déchets à risque infectieux et 29,61 tonnes de déchets toxiques, alors que le reste, le plus grand en quantité et en volume, constitue la fraction assimilable aux déchets ménagers. Par ailleurs, l'enquête dans cette wilaya a permis de constater que les prestataires de collecte des DAS couvrent plus de 80% des flux générés par les structures sanitaires des secteurs diffus et non diffus de la wilaya. «Il s'agit d'un indicateur de taille qui a permis à l'AND de confirmer que ces déchets, du moins au niveau des wilaya jusque-là enquêtées, ne sont en aucun cas évacués vers les décharges brutes», selon lui. Quant à l'intérêt d'une telle enquête, le même responsable relève que l'activité sanitaire génère des déchets porteurs d'une contamination bactériologique, virale et chimique avérée et qu'une gestion pérenne de ces déchets suppose une quantification des données pour permettre une planification, et ce, pour une meilleure gestion et une mobilisation des différents acteurs concernés. «Les chiffres émanant d'institutions fiables permettront, en effet, de faire une évaluation sur la gestion des déchets hospitaliers en comparant les quantités générées par rapport aux capacités de collecte et de traitement existantes. D'où l'intérêt de cette enquête», argue-t-il. Sur le plan juridique, le directeur général de l'AND rappelle l'existence, depuis 2001, d'une loi sur la gestion des déchets prohibant la pratique de déversement de déchets d'activités de soins dans des décharges. Il considère qu'une gestion réglementée suppose une collecte et un traitement spécifiques dans des conditions adaptées permettant d'éviter tout contact de ces déchets avec les êtres vivants et l'environnement.

«Ces mêmes dispositions réglementaires ont instauré des mécanismes de contrôle et de suivi des activités liées à la gestion des déchets sanitaires», selon lui, en considérant que leur transport et leur traitement doivent se faire par des collecteurs et des installations agréées au cas où le générateur de ces déchets ne dispose pas d'outil de traitement au niveau de sa structure.

L'urgence d'un plan de gestion des déchets sanitaires

La loi de 2011 classe les déchets générés par les activités médicales et paramédicales, appelés déchets d'activités de soins (DAS), dans la catégorie des déchets spéciaux dangereux. Par ailleurs, il existe un décret exécutif de 2003 qui classe les DAS en trois catégories : Les déchets anatomiques, issus des blocs opératoires et des salles d'accouchement, les déchets infectieux susceptibles d'affecter la santé humaine (appelés déchets d'activités de soins à haut risque infectieux), les déchets toxiques constitués par les résidus et produits périmés des produits pharmaceutiques, chimiques et de laboratoire, et les déchets contenant de fortes concentrations en métaux lourds tels les radios, les acides, les huiles usagées et les solvants. Quant à une possibilité de recycler ces déchets, le DG de l'AND affirme que cela n'est nullement recommandé vu leur composition «hautement toxique». Pour lui, la seule voie de valorisation possible reste la récupération de l'énergie au cas où ces déchets sont incinérés. Concernant les déchets d'origine humaine (pièces anatomiques de l'activité chirurgicale, sang, urine), leur prise en charge est fixée par un arrêté interministériel (ministères chargés de l'Environnement, de la Santé et des Affaires religieuses) datant de 2011, en vertu duquel le mode de traitement préconisé est l'enterrement après désinfection. «Ces déchets sont collectés et stockés, avant traitement, dans des contenants de couleur verte», explique Ouamane, en précisant, toutefois, que pour le placenta, le mode de traitement par incinération est préconisé. En somme, le premier responsable de l'Agence de gestion des déchets insiste sur l'urgence d'un plan de gestion des déchets sanitaires. «Un plan de gestion en interne constitue la première démarche à faire», recommande-t-il, soulignant que cela doit passer par une phase de diagnostic pour constater les quantités et les qualités produites. En deuxième phase, la structure sanitaire devrait faire un choix stratégique pour opter soit pour une gestion en interne ou par délégation de service à un professionnel, préconise le même responsable. Mais quelle que soit la forme de gestion, les règles de base sont le tri des déchets, le stockage, la collecte, le transport et l'évacuation vers une filière de traitement adaptée à chaque typologie. L'évacuation de ces déchets doit se faire par un opérateur de collecte et de transport agréé par le ministère de l'Environnement. Cette gestion réglementée et transparente permet, selon lui, de disposer de la traçabilité nécessaire afin d'identifier les éventuelles pratiques douteuses et illicites dans la gestion des déchets d'activités de soins. Par ailleurs, sur la formation des ressources humaines en la matière, il a insisté que «la dangerosité et la complexité des déchets d'activités de soins fait que leur prise en charge requiert un personnel qualifié et formé en conséquence».

N. I.

Partenariat économique algéro-danois

L'Algérie réitère sa forte volonté de soutenir la coopération avec le Danemark

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé que l'Algérie a réalisé de grands acquis dans le domaine des infrastructures logistiques, appelant les opérateurs danois à tirer profit des opportunités de coopération et de partenariat disponibles en Algérie, dans ce domaine qui connaît actuellement une dynamique croissance d'année en année.

«L'Algérie connaît une grande évolution dans le domaine des infrastructures et une diversification industrielle remarquable, particulièrement dans le domaine des industries alimentaires, la plasturgie et de l'électronique», a précisé Djellab lors d'un forum d'affaires algéro-danois, organisé par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci). Il a, à ce titre, appelé les opérateurs danois à développer la coopération dans le domaine des infrastructures et des services logistiques. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la coopération et du partenariat dans le secteur de la logistique, étant un outil essentiel et un maillon décisif, à même d'impulser les exportations. L'Algérie, poursuit Djellab, réitère sa forte volonté de soutenir la coopération avec le Danemark, en vue de la concrétisation d'un partenariat économique et commercial mutuellement bénéfique et ce, dans plusieurs domaines, a-t-il dit, avant de relever que l'Algérie œuvrait à ce qu'elle s'érige en portail d'accès aux marchés d'Afrique, ce qui exige du pays, l'élargissement de ses plateformes logistiques. Le climat de l'investissement en Algérie assure toutes les facilités, en vue d'asseoir une coopération bilatérale diversifiée et durable entre les deux pays, a-t-il enchaîné. L'ambassadrice du Danemark en Algérie, Julie Elisabeth Pruzan-Jigensen, a indiqué, pour sa part, que le travail se poursuivait avec l'Algérie, en vue de donner une forte impulsion aux relations bilatérales dans de nombreux domaines commerciaux et économiques. L'organisation de tels forums économiques permet, sans doute, d'identifier les atouts et potentiels dont recèlent les deux pays, en vue d'examiner les opportunités de partenariat dans différents domaines, a précisé Pruzan-Jigensen. Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Tipasa, Djellal Serdani Maâmar, a affirmé que l'Algérie ne ménagera aucun effort, notamment en ce qui a trait aux facilitations accordées aux investisseurs étrangers, faisant remarquer à cet égard, que la stabilité dont jouit l'Algérie demeure un puissant levier à même d'attirer les investisseurs de différents pays. Le même responsable a expliqué que le Danemark est considéré comme un partenaire privilégié pour l'Algérie, de par sa volonté exprimée à maintes reprises, en matière d'examen des opportunités de coopération et de partenariat avec l'Algérie, notamment dans les secteurs disposant de potentialités de complémentarité économique. Rehaussé par la présence

de représentants d'entreprises danoises opérant en Algérie, dans plusieurs domaines, tels que l'industrie pharmaceutique, l'industrie alimentaire et le transport maritime, ce forum algéro-danois a été une occasion pour ces acteurs économiques danois de discuter, avec leurs homologues algériens, des possibilités de renforcement du partenariat et de la coopération dans de nouveaux secteurs économiques.

Ali B.

Agriculture

Le secteur contribue à hauteur de 12,3 % au PIB national

Le secteur agricole a participé à l'économie nationale, en termes de production, avec une proportion de 12,3% du Produit intérieur brut (PIB) au courant de l'année écoulée, a indiqué à Alger, un directeur central au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Ainsi, le secteur a connu des moyennes de croissance intéressantes depuis l'an 2000, notamment grâce aux différentes dispositions prises par le département ministériel, a expliqué Mohamed Tifouri lors d'une conférence ayant pour thème «la vision d'avenir pour l'alimentation et l'industrie agroalimentaire en Algérie», organisée en marge de la 17e édition du Salon international de l'agroalimentaire «Djazagro». Selon lui, ne serait-ce que pour le volet irrigation, la superficie totale des terres agricoles irriguées au niveau national a été multipliée par trois de 2000 à 2018. Pour sa part, l'ex- ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi, a relevé les différentes évolutions qu'a connues l'industrie agroalimentaire, notamment dans les pays développés et en voie de développement. Il a, en effet, rappelé les différents produits développés par les industriels en raccord avec les besoins des populations, mais aussi dans le but de satisfaire une demande en nourriture exponentiellement croissante face à des ressources naturelles croissant bien moins. Pour lui, les aliments synthétiques peuvent représenter une bonne alternative à la consommation de produits naturels, comme les steaks hachés et les saumons synthétiques que certains laboratoires occidentaux sont en train de développer. Quant au mode de vie «Egan» (mode basé sur une alimentation exclusive par les végétaux et le refus de consommer tout produit issu des animaux ou de leur exploitation) qui rallient un grand public occidental de nos jours, il permet de ralentir la consommation effrénée de viandes de laits et produits dérivés ou même d'œufs. De même dans un souci de protection de l'environnement et de la santé humaine, l'ex-ministre a évoqué le grand succès qu'ont l'alimentation bio, les aliments «zéro pesticides» et les «alimédicaments» (diminutif d'aliments-médicaments, soit des aliments comportant des propriétés anti-oxydantes connus pour leur rôle dans la prévention des cancers). Pour Ferroukhi, là sont des créneaux industriels d'avenir qu'il serait bon de développer en Algérie, pour assurer d'abord la demande nationale, mais aussi répondre à une forte demande étrangère. Pour rappel, le Salon «Djazagro» se tient du 25 au 28 février au Palais des expositions (Pins Maritimes/Alger) avec la participation de près de 160 exposants algériens et 720 exposants étrangers venus de 34 pays. Partenaire du Salon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) organisera tout au long de la manifestation des rencontres «invest & export business meetings», sous forme de tables rondes sur différents thèmes, dont «la règlementation algérienne des investissements», «la sécurisation financière et contractuelle», ainsi que sur «les taxes et douanes à l'export». Des conférences techniques sont également au programme, comme celle sur «l'emballage et la valorisation de la production locale».

M. T.

Pétrole

Le Brent avoisine les 66 dollars

Les prix du pétrole continuaient leur reprise, hier, en cours d'échanges européens, après une baisse inattendue des stocks américains. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 65,99 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 78 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 85 cents à 56,35 dollars. «Les investisseurs ont été positivement surpris par la baisse des stocks rapportée par l'API pour la semaine terminée le 22 février», ont fait observer les analystes du marché. La fédération professionnelle American petrolum institute (API) a fait état, mardi, d'une baisse des réserves américaines de brut de 4,2 millions de barils, alors que les analystes tablaient sur une hausse de 2,8 millions, ont fait obderver des analystes. Plus tard dans la journée, les investisseurs prendront connaissance des données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), considérés comme plus fiables que ceux de l'API. Les analystes tablent sur une hausse de 3 millions de barils des stocks de brut, mais sur des baisses des stocks d'essence (-1,25 million de barils) et de ceux de produits distillés (-2 millions de barils), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. De plus, «les nouvelles tensions au Venezuela et l'incertitude entourant les élections au Nigeria représentent aussi des éléments aussi pour le baril», ont ajouté les analystes. Muhammadu Buhari a été réélu président du Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique avec ses 190 millions d'habitants avec 56% de voix, selon les résultats définitifs communiqués par la commission électorale (INEC) hier matin. Mais «le résultat est contesté par le candidat de l'opposition Atiku Abubakar et la violence entourant le scrutin va probablement continuer», a prévenu Tamas Varga, analyste pour PVM. Mais malgré la hausse, les prix restent inférieurs à ceux de lundi, avant qu'un Tweet du président américain Donald Trump ne fasse chuter le marché. «Les prix du pétrole montent trop. L'Opep, s'il vous plaît (...) gardez votre calme. Le monde ne peut pas encaisser une hausse des prix-trop fragile!», avait lâché le président américain. Mercredi, le ministre saoudien de l'Energie a déclaré qu'il penchait, à l'inverse, en faveur d'une prolongation des réductions de production au second semestre 2019.

Tizi-Ouzou

260 milliards de dinars pour le développement local

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié entre 2000 et 2018 d'une enveloppe financière de plus de 260 milliards de dinars pour la réalisation de projets qui auront un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué le wali, Abdelhakim Chater.

Ce montant est destiné à la réalisation de différents projets inscrits à la faveur des Plans communaux de développement et des programmes sectoriels déconcentrés, a précisé le chef de l'exécutif qui avait effectué, lundi, une visite de travail dans 5 communes des daïras des Ouacifs et d'Ath Yenni. Ce montant, a-t-il observé, ne comprend pas les projets structurants centralisés tels que les barrages, les hôpitaux, les grands projets autoroutiers, le complexe sportif de 50 000 places et le téléphérique. Le wali qui avait écouté les préoccupations des habitants, notamment, les jeunes des communes d'Ath Yenni, d'Iboudrarène, d'Ouacifs, d'Aït Boumahdi et d'Aït Toudert, a rassuré les populations de ces localités, ainsi que tous les habitants des 67 communes, que leurs attentes en matière de développement «sont prises en charge» et que «les projets sont inscrits par ordre de priorité en commençant par des secteurs directement liés à l'amélioration de leur cadre de vie tels que les travaux publics, l'hydraulique, l'énergie et la jeunesse et sports. Chater a indiqué qu'une enveloppe de 1,2 milliard de dinars a été mobilisée sur la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et qui permet aux collectivités locales de réaliser des programmes d'équipement et d'investissement, à l'effet d'aider à leur développement, notamment, le développement des zones à promouvoir. «Il s'agit d'importantes dotations budgétaires qui ont été accordées à la wilaya, et les citoyens ressentent l'amélioration de leur cadre de vie, notamment, en matière d'accès à l'énergie et à l'eau, de la réhabilitation et de densification du réseau routier, de renforcement des structures de jeunesse et de l'éducation», a-t-il ajouté, en observant que s'il y a des carences «elles seront prises en charge progressivement». Lors de sa visite à Ath Yenni, l'une des communes les moins peuplées de la wilaya, Chater a fait savoir que les 3 localités de cette daïra ont bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'un montant global de 110,6 millions de dinars pour le lancement de 32 projets. Le programme de de développement local est destiné aussi aux zones reculées et montagneuses afin de «réaliser un équilibre et une équité en la matière entre les régions».

La densité d'habitants «n'est pas prise en considération lors de l'inscription de projets», a-t-il tenu à préciser. Le chef de l'exécutif de Tizi-Ouzou qui a visité une salle omnisports, en cours de réalisation dans la commune natale de l'écrivain Mouloud Mammeri, a indiqué que «la jeunesse et les sports est un secteur qui permet aux jeunes de s'épanouir et d'éviter de s'adonner à des pratiques nuisibles pour la société». Cette salle dotée, d'une enveloppe de 200 millions de dinars et dont la réception est prévue pour la mi-juin, sera renforcée d'un stade qui sera réalisé pour un montant de 80 millions de dinars. Lors de sa visite, le wali a procédé à la mise en service du gaz au profit de 689 foyers au chef-lieu de la commune d'Aït Boumahdi. Il rappelé à l'occasion le dégel du projet de réalisation d'un gazoduc entre Béjaïa et

Tizi-Ouzou et qui permettra aux 3 communes de Zekri, Akerrou et Aït Chafaâ de disposer de cette commodité, sachant que les 64 communes restantes de la wilaya ont bénéficié de cette énergie. Chater a visité et inauguré des projets relevant des secteurs du Logement, du Tourisme, de la Solidarité de l'Éducation et de la Poste et donné des instructions pour, notamment, le respect des délais contractuels et la qualité des travaux. Dans la ville de Ouacifs, il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle dédiée à la mémoire du moudjahid Hocine Aït Ahmed et s'est recueillie en sa mémoire.

Bouira

L'aménagement du chef-lieu de la wilaya aux oubliettes

Le chef-lieu de la wilaya de Bouira devait, en 2016, connaître une «métamorphose» à son entrée ouest, avec le lancement de 4 grands projets d'envergure, visant à embellir et «aérer» la ville de Bouira. En effet, l'ex-wali, Mouloud Chérifi, qui est actuellement le 1er magistrat d'Oran, avait lancé des travaux d'aménagement de la RN18, au niveau des localités de Sidi Ziane et Saïd Abid (Sortie sud-ouest de Bouira). Après ce projet d'embellissement de la ville, dont l'étude comporte la réalisation d'une aire de repos aux abords de la RN18, une voie d'évitement et plusieurs boutiques de commerce ainsi que d'un nouveau doublement de la RN18, un autre projet lancé en juillet 2016, celui relatif à la création d'un jardin public s'étalant sur une superficie globale de 3 hectares, devait comporter, selon les services de l'APC de Bouira de l'époque, la réalisation d'une placette de 700 m^2, un parking, un parcours pédestre et un circuit ainsi que plusieurs boutiques. Un autre projet d'envergure, visant cette fois-ci à fluidifier le trafic routier, à savoir la mise en place d'une trémie à l'intersection du quartier Amar-Khodja, avait également été évoqué et son étude lancée. Trois ans plus tard, aucun de ces 3 projets n'a vu le jour. Non seulement ils n'ont pas été réalisés, mais aucun chantier n'a démarré.

Pourtant, des enveloppes financières conséquentes leur ont été allouées. En effet, et s'agissant de l'aire de jeux, pas moins de 187 millions de dinars ont été débloqués sur le fonds de la wilaya et une échéance de 6 mois a été avancée. Pour ce qui est de l'aménagement de la RN18, une cagnotte de 380 millions de dinars a été réservée et une durée de réalisation de 9 mois a été fixée. Il y a lieu de préciser que le projet de l'aménagement de cette route nationale a été en partie mis en œuvre, puisqu'un rond-point et le doublement de la chaussée ont été réalisés. Cependant, point de boutiques et autres commerces et encore moins d'aire de repos, comme indiqué lors de sa présentation.

Enfin concernant la trémie Amar-Khodja, il semblerait que l'idée fut «tuée dans l'œuf», par manque de financement.

À la question de savoir pourquoi aucun de ces projets n'a vu le jour, les services de l'APC, tout comme ceux de l'Agence foncière locale n'apportent aucune réponse.

Du moins une seule. «Cela ne relève pas de notre mandat», a précisé un élu RND à l'APC de Bouira.

Les services de l'Agence foncière, quant à eux, ont évoqué que ces projets ont été décidés lors de l'époque de l'ex-Directeur et qu'il leur fallait lui poser la question.

Quoi qu'il en soit, l'actuel wali de Bouira n'a jamais relancé ou même évoqué lesdits projets, ce qui signifie qu'ils ont été purement et simplement abandonnés.

Alger

10 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants

L'Inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles de la wilaya d'Alger a consacré un quota de 10 000 doses de vaccin dans le cadre de l'opération de vaccination du cheptel contre l'épizootie de la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris auprès de l'inspecteur vétérinaire à la wilaya d'Alger, Yousfi Halim.

Dans une déclaration Yousfi a indiqué qu'un quota de 10 000 doses de vaccin contre la PPR a été consacré au profit des éleveurs de bétail à Alger, dont près de 1200 ont été utilisés à ce jour. Quinze vétérinaires ont été mobilisés pour encadrer cette opération visant à préserver la richesse animale, a indiqué le même responsable, ajoutant que sur un total de 10 000 doses consacrées à la wilaya, 9300 ont été distribuées à ce jour, en attendant la distribution de la quantité restante dans les jours à venir. Soulignant qu'aucun cas confirmé ou suspect de peste des petits ruminants n'a été enregistré à Alger, Yousfi Halim a fait savoir qu'il a été procédé à l'organisation des campagnes de sensibilisation au profit des éleveurs de bétail pour savoir s'y prendre avec la 1re apparition de cette maladie. Il a indiqué que plus de 80 vétérinaires ont bénéficié de campagnes de sensibilisation dans le cadre de l'intensification des orientations et conseils préventifs à prendre en compte pour éviter au cheptel ces 2 maladies permettant de détecter les symptômes d'atteinte de fièvre aphteuse et de peste des petites ruminants chez le cheptel et de diffuser ces informations au profit des éleveurs de la wilaya d'Alger.

Les services vétérinaires de la wilaya d'Alger, en coordination avec les services agricoles et l'ensemble des intervenants, ont installé une cellule de veille pour suivre la situation, notamment, après avoir recensé 3 des cas, au niveau national, de la peste des petits ruminants, ajoutant que des équipes de vétérinaires ont été mobilisées pour effectuer des tournées et des examens au niveau de tous les points de rassemblement des cheptels dans la wilaya.

Pour rappel, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, avait annoncé la réception de 3 quotas supplémentaires du vaccin contre la peste des petits ruminants en février et mars prochain, s'ajoutant à un quota de 5 millions de doses distribuées, vendredi, à toutes les wilayas touchées par cette épizootie.

Soulignant que grâce au 1er quota de vaccin estimé à 1,4 million doses contre la peste des petits ruminants et les mesures préventives dont la fermeture des marchés de bestiaux, le nettoyage des étables et l'isolement des bêtes affectées, cette maladie a été maîtrisée, Bouazgui a salué les efforts des autorités locales, des services agricoles et des Inspections vétérinaires qui ont supervisé le bon déroulement de l'opération de vaccination.

Constantine

Caravane de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les zones rurales

Une caravane de sensibilisation et d'information à l'entrepreneuriat, ciblant les différentes couches vulnérables des zones rurales déshéritées sillonnera prochainement plusieurs wilayas de l'Est du pays, à l'initiative de la Direction régionale de l'Agence de développement social (ADS).

Il s'agit d'une opération de «porte-à-porte» qui concerne les différentes catégories sociales spécifiques, dont les personnes à besoins spécifiques, les femmes rurales, les femmes divorcées, les veuves sans qualification et des jeunes issus de familles nécessiteuses et des régions défavorisées des wilayas de Constantine, Skikda, Annaba, Guelma et El Tarf relevant de cette direction, a précisé le même responsable.

L'initiative, a-t-il indiqué, intervient suite à la signature, au début de cette semaine, d'une convention avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) portant explication et découverte davantage des différents programmes de financement et services offerts, gérés par ce Dispositif d'aide à l'emploi, afin de permettre à ces catégories sociales d'accéder au monde de l'entrepreneuriat.

La décision intervient dans le cadre des instructions et des efforts déployés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, visant une meilleure prise en charge des franges fragiles de la société, a souligné le même responsable.

Cette opération d'orientation vise également, a ajouté la même source, à encourager certaines activités, notamment, celles destinées à la femme rurale, à travers des projets de petit gabarit financés par des microcrédits et le financement des activités liées, notamment, aux domaines de l'agriculture et l'artisanat tout en exhortant les jeunes à rejoindre les programmes pilotés par l'ADS et l'Angem.

Bouakaz a fait remarquer, dans ce même contexte, que ces projets s'orientent vers la lutte contre toutes les formes de marginalisation et de précarité sociale, faisant savoir que des équipes pluridisciplinaires composées de cadres des cellules de proximité et de solidarité (CPS) de l'ADS, dont des sociologues, des assistants sociaux et des conseillers d'orientation de l'Angem, ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne.

Les professionnels de ces 2 agences visiteront dans le cadre de cette initiative de nombreuses localités à vocation rurale, à l'instar des communes de Beni Hamidene et Ben Badis de la wilaya de Constantine, Guelaât Bou Sbaâ et Dahouara dans la wilaya de Guelma, Sidi Amar à Annaba, Oued Zehour et Beni Oulbane de Skikda ainsi que les localités de Chebaïta Mokhtar, Raml Souk et Oued Zitoun dans la wilaya d'El Tarf, a affirmé la même source.

Faire connaître les nouveaux logiciels de l'ADS relatifs à l'application des différents programmes et Dispositifs de l'emploi et de la solidarité nationale, notamment, le Dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS), le programme des Travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP HIMO) et le programme «Blanche Algérie», figurent aussi parmi les axes les plus importants de cette campagne,

a-t-il souligné. Les efforts consentis par les services de l'ADS se poursuivront tout au long de l'année en cours à travers l'exécution de ce programme visant, en 1er lieu, l'amélioration des conditions de vie des citoyens vivant dans des régions rurales déshéritées et de les rapprocher des administrations concernées, a encore souligné le Directeur régional de l'ADS avant de rappeler que les CPS sont constituées, chacune, d'un médecin, d'un sociologue, d'un psychologue et d'un (e) assistant (e) social (e).

L'ADS d'Annaba gère actuellement 20 cellules de proximité et de solidarité, à savoir 4 à Constantine, 6 à Skikda, 3 à Annaba, 4 à Guelma et 3 à El Tarf, ont précisé des responsables de cette agence.

Sétif

Le centre anti-cancer manque de moyens pour assurer sa mission

Lancée au mois d'octobre 2017 au CLCC (Centre de lutte contre le cancer), la chirurgie du cancer du sein fait du surplace. En effet, en 14 mois, voire plus, les chirurgiens du CLCC de Sétif n'ont enregistré que 61 cas de malades opérés et libérés le même jour, comme le stipule cette technique opératoire considérée comme une des principales priorités des sociétés savantes et des grands hôpitaux dans le monde.

En effet, selon des sources médicales bien informées, le manque de moyens qui permettent d'assurer le suivi et les soins à domicile des malades, notamment, durant les 1ers jours qui suivent l'intervention, compromet l'opération.

Outre plusieurs moyens qui font défaut, l'unité dite de soins à domicile ne compte qu'un seul véhicule. Le médecin en chef du service de chirurgie carcinologique du CLCC de Sétif, le Dr Talbi, a déploré le fait que la chirurgie sans hospitalisation, qui est très bien maîtrisée, ne soit pas généralisée. Sur les 604 opérées du cancer du sein, seulement 10% ont bénéficié de ce mode d'intervention qui permet surtout la dédramatisation de la situation psychologique des parents du malade et de la patiente qui peut rentrer à la maison quelques heures, voire quelques minutes après la fin de l'intervention, tout en assurant sa prise en charge postopératoire par les différents spécialistes et aussi de désengorger le service et du coup diminuer un tant soit peu le coût de l'hospitalisation.

Il est à noter que la 1re malade prise en charge en ambulatoire, âgée de 52 ans, a été opérée en octobre 2017 par l'ex-chef de service de chirurgie carcinologique du centre anti-cancer, par le Pr Tarik Saïb, et son équipe, et a quitté le service vers son domicile familial quelques heures après l'intervention qui a duré une 1h 30mn. L'équipe de suivi reprend le contact avec la malade dans l'après-midi ou le lendemain au plus tard pour s'enquérir de son état. Il est noté que le cancer du sein est un véritable problème de santé publique. Selon les statistiques du registre du cancer de la wilaya de Sétif, initié par le Pr Hamdi Chérif Mokhtar, le nombre de personnes atteintes de cette pathologie ne cesse d'augmenter. En 2017, pas moins de 710 nouveaux cas ont été enregistrés dans la wilaya de Sétif contre 630 nouveaux cas en 2016.

«Le cancer du sein augmente d'une année à l'autre de l'ordre de 6% au moins», nous dira le Pr Hamdi Chérif.

«Au niveau national, en 2017 l'on a enregistré 12 500 nouveaux cas, cependant, il est à souligner que durant les 3 dernières années, l'on a constaté que le nombre de nouveaux cas diagnostiqués tardivement a sensiblement diminué.

Ce qui permet la prise en charge des malades, notamment, en ambulatoire», a renchéri notre interlocuteur. Il est noté aussi que plusieurs services, à savoir l'oncologie médicale et les soins intensifs, ont enregistré une absence totale de lits pour les soins intensifs et l'hospitalisation des cancéreux ainsi que d'autres moyens considérés comme nécessaires dont les pèse-personnes.

Batna

Accélérer la réalisation de la station de traitement des eaux du barrage de Koudiet Lamdaouar

Le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, El Hadj Belkateb, a souligné la nécessité d'accélérer la réalisation de la station de traitement des eaux monobloc du barrage de Koudiet Lamdaouar, de la ville de Timgad (Batna), afin d'augmenter le volume des eaux traitées, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya. La même source a précisé que le secrétaire général du ministère des Ressources en eau a procédé, avant-hier, à l'inspection de ce projet en compagnie des autorités de la wilaya et donné sur place des instructions pour renforcer ce barrage à partir de celui d'Aïn Kercha dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, en suspendant temporairement l'irrigation des périmètres agricoles jusqu'à ce que son niveau d'eau augmente. Le même responsable a également reçu des explications au sujet de la réhabilitation du second tronçon de 140 km du réseau d'alimentation en eau potable de Batna, qui sera lancée dans les prochaines semaines pour un montant de 1,6 milliard de dinars, selon les services de la wilaya. Par ailleurs, dans la commune d'Aïn Yagout, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau a inspecté les travaux en cours du projet visant à renforcer l'approvisionnement de cette ville en eau potable, à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, donnant des directives à l'entreprise chargée de la réalisation pour mettre davantage de moyens humains et matériels afin que le projet soit réceptionné «dans les délais impartis».

Lors de cette visite d'inspection, un puits artésien a aussi été mis en exploitation dans le village de Draâ Boultif au profit de 1500 habitants pour un montant de 13 millions de dinars, en plus du lancement de l'opération de réaménagement du village, selon la même source.

El Tarf

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer

Les éléments de la Police judiciaire de la wilaya d'El Tarf ont démantelé, au cours de cette semaine, un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait, dans la daïra de Boutheldja, a indiqué, hier, le chargé de la communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'une information faisant état de l'existence de cet atelier clandestin, les services de la police ont enclenché une enquête qui a abouti à la saisie de 15 quintaux de tabac à chiquer contrefaits dans un garage appartenant à un sexagénaire originaire de la ville de Boutheldja, lequel exploitait ce lieu illégalement pour la fabrication de ce produit, a précisé le commissaire Labidi Mohamed Karim. Les mêmes services ont également saisi un important lot d'équipements (feuilles de tabac, balances, tamis et sachets) destinés à la fabrication de ce produit contrefait, qui constitue un «véritable danger pour la santé du consommateur», selon les résultats de l'analyse d'un échantillon effectuée par les services locaux de la Direction des services agricoles (DSA), a souligné la même source. Un complice, (50 ans) et issu de la wilaya de Skikda, a également été arrêté dans le cadre de l'enquête ouverte par les services de la police, a-t-on signalé.

Les 2 mis en cause ont été présentés, avant-hier, devant le magistrat instructeur près le Tribunal d'El Tarf, qui leur a signifié une citation directe à comparaître, le 3 mars prochain, pour répondre de leurs actes.

El Bahia

Campagne de dépistage du sida au CHU d'Oran

Le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran lance, à partir d'aujourd'hui, une campagne de dépistage du sida, à l'hôpital avec des tests salivaires rapides donnant un résultat au bout d'une dizaine de minutes, a indiqué le responsable de l'unité de dépistage du même service, le Dr Farouk Zaoui.

Cette campagne s'étalant sur 10 jours devrait toucher un peu plus de 2000 personnes, avec une moyenne de 200 tests par jour, a précisé le même spécialiste, ajoutant que l'équipe qui travaille sur ce registre depuis quelques années, a constaté que les gens sont de plus en plus «décomplexés», par rapport au dépistage.

«Les gens ont plus d'aisance à venir faire le test», a-t-il indiqué, estimant que l'introduction des tests salivaires rapides très facile à utiliser et donnant un résultat au bout d'une dizaine de minutes, est un facteur favorable. Le CHUO était le 1er Établissement au niveau national à introduire cette technique en 2016, a-t-on rappelé. En cas de résultat positif, une analyse du sang est effectuée pour confirmation.

Dans ce même sillage, le chef du service des maladies infectieuses, le Pr Najet Mouffok, a fait savoir que 13 % des nouveaux cas de sida, enregistrés au cours de l'année 2018, ont été identifiés grâce au dépistage volontaire.

Les dépistages familiaux, lorsqu'un membre de la famille est déclaré séropositif, ont permis, quant à eux, d'identifier 15.9%.

Le reste des cas, (près de 70%) sont identifiés dans le cadre des bilans de santé ou suite à l'apparition des symptômes de la maladie (la phase symptomatiques).

Cette responsable a expliqué que son service mise beaucoup sur les prochaines campagnes de sensibilisation pour toucher un maximum de personnes, soulignant que les tests salivaires sont disponibles et qu'il ne reste qu'à sensibiliser la population à aller faire l'examen. Il est à rappeler que la stratégie de l'ONU pour éradiquer le sida à l'horizon 2020, à laquelle l'Algérie adhère, donne une grande place au dépistage.

Cette stratégie, baptisée «les 90-90-90», vise à ce que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable, 90% des personnes recevant un traitement antirétroviral ont une charge virale durablement supprimé.

Réception attendue cette année de 28 100 logements toutes formules confondues

«Quelque 28 100 logements toutes formules confondues seront réceptionnés cette année dans la wilaya d'Oran, a annoncé, hier, Mouloud Cherifi, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile. Il est prévu la réception de quelque 28 400 logements tous types confondus durant cette année. Une grande partie de ce programme sera destinée à la Résorption de l'habitat précaire et aux détenteurs des pré-affectations dans les différentes communes», a-t-il précisé, lors de cette rencontre en présence des directeurs de l'exécutif, des chefs de daïras et des élus locaux. Mouloud Cherifi a rappelé que durant l'année écoulée, il a été procédé à la distribution de 21 360 logements dont 9754 de type logement public locatif (LPL), 7058 de type location-vente (AADL), 2722 unités de logements promotionnels aidés (LPA), 826 unités de logements promotionnels publics (LPP) ainsi que 1000 aides à l'habitat rural. Après avoir pris connaissance de certaines préoccupations formulées par des intervenants concernant, notamment, l'emploi, le wali d'Oran a indiqué qu'une réunion est prévue prochainement avec les responsables des différentes entreprises industrielles et pétrolières pour dégager des postes d'emploi. Dans ce contexte, il a rappelé que quelque 230 postes de travail ont été proposés dernièrement par des entreprises pétrolières implantées à Bethioua. Mouloud Cherifi a également invité le Directeur de wilaya de l'emploi à tenir des rencontres au niveau des communes et des daïras pour présenter les offres d'emploi existantes et encourager les jeunes porteurs de projet à bénéficier des avantages offerts par des Dispositifs d'aide à l'emploi. Par ailleurs, le wali a fait état d'une enveloppe financière dégagée du budget de la wilaya pour raccorder les zones enclavées au réseau de distribution du gaz naturel, créer des lignes de transport à destination des nouveaux sites d'habitation et réaliser des stades de proximité, des Établissements scolaires et des structures de santé de proximité.

Enfin, Mouloud Cherifi, a annoncé qu'une réflexion est en cours pour créer un boulevard des artisans au quartier du Millénium afin de promouvoir et faciliter la commercialisation de leurs produits.

Lancement d'un cursus universitaire en tourisme à la prochaine rentrée

L'université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed compte lancer une formation en licence professionnelle en tourisme, à compter de l'année universitaire prochaine, a-t-on appris, hier, auprès de cet Établissement de l'enseignement supérieur. «Nous comptons lancer une licence professionnelle en tourisme à compter de la prochaine année universitaire, compte tenu de la demande croissante émanant de l'environnement socio-économique et à l'approche des Jeux méditerranéens de 2021 qu'abritera Oran», a indiqué Semaoune Khalissa, Présidente de la Maison du doctorant, rencontrée en marge de la dernière journée du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives «Khotwa».

Pour cette licence professionnelle, le canevas a été étudié et mis en valeur avec des professionnels, représentés par la Commission du tourisme au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran.

«Ces professionnels nous ont aidés en nous exprimant leurs besoins précis en matière de formation. En tant qu'Établissement d'enseignement supérieur, nous préparons cette formation «à la Carte car, nous voulons voir tous les étudiants formés dans cette spécialité recrutés aussitôt leurs études achevées. C'est le but de cette coopération», a-t-elle précisé.

A noter qu'un master en marketing touristique et hôtellerie a été lancé il y a 2 ans à l'université d'Oran 2. Il est à sa 2e promotion et un doctorat dans la même spécialité a été également initié. Le salon «Khotwa» a accueilli, pour sa 3e escale d'Oran, plus de 70 participants, répartis entre universités, écoles nationales et privées et organismes de l'enseignement supérieur, rappelle-t-on.

Aïn Témouchent

Le spectre de la sécheresse inquiète les agriculteurs

La situation pluviométrique a enregistré un déficit depuis le 2 février, d'où cette inquiétante perturbation. De septembre à novembre, rappelons-le, l'on a enregistré environ 150 mm, dont 21 mm en septembre, 88 mm en octobre et 40 mm en novembre. C'est ce qu'a indiqué à la presse Touil Mohamed, chargé du dossier des grandes cultures auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya d'Aïn Témouchent. Cette situation, où du 20 janvier au 2 février d'importantes chutes de pluie ont été enregistrées estimées à 85 mm, a laissé place à des conditions climatiques défavorables pour le développement végétatif et la région la plus touchée demeure bien sûr celle de M'lata. Pour y faire face, la Direction des services agricoles avec ses subdivisions des daïras a appelé les agriculteurs qui disposent des équipements d'aspersion et des forages de puits pour se lancer dans l'irrigation de leurs parcelles de céréales.

À ce titre, la superficie irriguée par aspersion durant la période qui s'étale de novembre à la fin de janvier dernier est estimée à 1800 hectares à travers 190 exploitations agricoles.

En d'autres termes, Touil a indiqué qu'une superficie de 115 500 hectares emblavés a été réservée pour son emblavement : «Nous avons relevé une nette augmentation de la surface emblavée en blé dur estimée à 58 000 hectares, selon le travail d'évaluation des travaux réalisés depuis le labour en profondeur où la surface a atteint environ 118 000 hectares dans les 2 catégories de labour, labour printanier et labour d'automne.»

Selon la répartition des espèces des céréales de la wilaya, les agriculteurs ont opté pour le blé dur et le blé tendre au détriment de l'orge durant la période 2000-2008, lors du lancement du programme du renouveau agricole, contrairement à cette année où la superficie du blé tendre a connu une réduction pour plusieurs raisons, alors que la superficie du blé dur a connu une courbe ascendante.

Pour information, lors de la campagne agricole passée, une superficie de 51 000 hectares de blé dur a été emblavée contre 58 000 hectares pour cette année. Quant à la superficie emblavée en orge, celle-ci a connu une nette augmentation cette année par rapport à la campagne écoulée, soit 47 000 hectares contre 50 000 hectares.

À ce titre, Hadjira Abdallaoui, ingénieur auprès de la DSA d'Aïn Témouchent, a souligné qu'il est impossible de se passer de la production de l'orge pour la simple raison qu'il sert à l'alimentation du bétail, en particulier dans la zone de M'lata qui est considérée comme un bassin laitier.

En ce qui concerne l'approvisionnement en engrais de profondeur et engrais azotés de couverture, les 2 coopératives des céréales et des légumes secs d'Aïn Témouchent et de Hammam Bou Hadjar ont livré 74 000 quintaux, dont 31 000 q d'engrais de profondeur et 44 000 q d'engrais azotés. En parallèle, les 2 CCLS ont livré aux agriculteurs 91 400 quintaux de semences traitées.

Les responsables de la DSA ont prévu dans leurs objectifs le désherbage d'une superficie de 80 000 hectares sur les 155 000 hectares, sauf que jusqu'à l'heure actuelle seulement une superficie de 11 000 hectares a été désherbée, alors qu'en matière d'engrais, l'opération a touché 18 000 hectares sur les 60 000 prévus, a-t-on indiqué.

Ghardaïa

Salon de la production locale et des produits du terroir

Un Salon dédié à la production locale et les produits du terroir se tiendra au Palais des expositions de Ghardaïa les 2 et 3 mars prochain sous le thème «Ghardaïa : exportation».

Initié par la Chambre du commerce et de l'industrie du M'zab (CCI-M), en collaboration avec la Direction du commerce de la wilaya, cette manifestation ambitionne d'accompagner, de renforcer et de consolider la dynamique de développement que connaissent les entreprises locales, selon le directeur de la CCI-M, Mustapha Nedjar. Elle vise en premier lieu à inciter les gérants d'entreprises ainsi que les professionnels des secteurs de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture de la wilaya à se lancer dans l'exportation ou d'en faire une activité régulière, en vue de réduire le déséquilibre entre l'import et l'export, a-t-il précisé. Ce rendez-vous permettra également aux entreprises locales d'identifier leur potentiel à l'export, d'améliorer leurs performances et de faciliter l'accès de leurs produits manufacturiers et agricoles aux marchés étrangers, a ajouté Nedjar.

Dans l'optique de renforcer la dynamique des entreprises locales ayant exporté durant l'année écoulée plus de 293 tonnes de produits manufacturiers et agricoles d'une valeur de 82,3 millions de dinars, le Salon, qui verra la participation d'une brochette d'exposants des différentes localités de la wilaya, se propose de créer une synergie entre les opérateurs économiques de la région en vue de valoriser la production des produits locaux et faciliter les modalités d'exportation vers les marchés étrangers, estiment ses initiateurs.

Adrar

Rencontre académique sur le thème de la sauvegarde des manuscrits

Les participants à une rencontre académique sur «la révision des manuscrits», tenue, ce mercredi, à l'université Ahmed-Draia à Adrar, ont mis l'accent sur la conjugaison des efforts des différents intervenants dans la révision et l'enrichissement du manuscrit. Les séminaristes, universitaires et hommes de lettres, ont souligné la nécessaire coordination des efforts entre les différentes parties scientifiques intervenantes, dans les travaux de révision et recherches en rapport avec la valorisation des manuscrits en vue de contribuer à l'enrichissement du patrimoine et l'échange d'expériences pour pérenniser ce legs culturel matériel. Le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université d'Adrar, le professeur Ahmed Hamdi, a indiqué que «cette rencontre a impliqué deux générations ayant œuvré à la révision et la correction des textes des manuscrits en vue d'échanger les expériences théoriques et pratiques et contribuer à l'enrichissement des sciences et la valorisation des manuscrits. Le conférencier a évoqué l'importance de rapprocher les étudiants de la question de la situation du patrimoine et de sa préservation à travers l'acquisition d'expériences et de connaissances scientifiques susceptibles de garantir l'opération. Le directeur de la culture de la wilaya d'Adrar, Bahidi Hacen, a, de son côté, mis en valeur le legs manuscrit, dans divers domaines des sciences et du savoir, que recèle l'Algérie, ajoutant que ce patrimoine est en quête de relecture, de révision et d'édition. Pour l'intervenant, la situation du manuscrit et son importance scientifique requièrent des initiatives scientifiques de spécialistes pour mettre un terme aux facteurs influant négativement sur ce patrimoine culturel inestimable. Il a, dans ce cadre, mis en exergue le rôle assumé par le Centre national des manuscrits dans la préservation et l'entretien de ce legs, en exploitant les nouvelles technologies et la numérisation, appuyée par le travail de terrain mené par les cadres du centre à travers différentes régions du pays pour relire, corriger et restaurer les manuscrits, les répertorier et les classer. Cette rencontre a permis également aux participants d'évoquer d'autres thèmes liés à l'initiation de révision des manuscrits, la présentation d'expériences personnelles en matière de révision et de correction à travers un atelier dédié aux questions afférentes à ce volet.

Ouargla

Dégâts au niveau des périmètres agricoles d'Aouinet Moussa

Les périmètres agricoles de la région d'Aouinet Moussa, daïra de Sidi Khouiled (20 km de Ouargla), ont subi des dégâts engendrés par le phénomène de remontée des eaux, a-t-on appris, ce mercredi, auprès de la Chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya de Ouargla. Ce phénomène, caractérisé par une remontée d'eaux de forte teneur en salinité, a affecté sévèrement plus de 1000 palmiers de ces périmètres agricoles, s'étendant sur 3000 ha, a signalé le président de la CA, avant d'avertir que plus de 40 000 autres palmiers sont menacés par le phénomène et présentent déjà une baisse de la production dattière et le dessèchement des palmes.

Choukri Bouziane a expliqué que le phénomène, qui s'est accru l'année dernière, constitue un danger sur ce pôle agricole, pourvoyeur de la région de Ouargla en divers produits agricoles (fruits et légumes). Il a, pour cela, appelé à intervenir en urgence pour remédier à la situation et résoudre ce phénomène ravageur pour les cultures et les différentes espèces d'arboriculture fruitière, notamment.

Les services de la Direction des ressources en eau (DRE) ont, leur côté, fait part de l'organisation de nombreuses visites de terrain au niveau des périmètres concernés pour constater l'ampleur du phénomène au niveau cette région située en zone de dépression et de trouver les solutions appropriées, a indiqué Chaâchoua Belkhira, chef de service de l'irrigation agricole à la DRE.

Dans ce cadre, les autorités locales ont été sollicitées pour effectuer une étude susceptible de prendre en charge ce phénomène et de drainer ces eaux en surplus vers l'exutoire de Sebkhet Sefioune, a fait savoir le responsable.

El Bayadh

Raccordement de plus de 1300 foyers au réseau de gaz de ville

Les travaux de raccordement de plus de 1300 foyers au réseau de gaz de ville ont été lancés, ce mercredi, dans la commune d'El Bayadh, a-t-on appris de la Direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) de Sonelgaz. Cette opération concerne trois quartiers, à savoir haï Ouled Djedid (950 foyers au lotissement Brahimi) sur près de 15 kilomètres et pour une enveloppe de 35 millions de dinars de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, haï Chehaïmi (320 foyers) sur environ 5 km (14 millions de dinars de la même caisse) et enfin le lotissement rural «Thenia» à la sortie-sud de la commune d'El Bayadh (58 foyers) pour une enveloppe de 3,3 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source. L'achèvement des travaux dans les trois sites est prévu au plus tard en fin d'année courante, a-t-on ajouté, signalant que le taux de couverture en gaz de ville dans la wilaya est de 88 % et que le nombre de foyers raccordés dépasse 70 000. Pour sa part, le directeur de wilaya de la construction et de l'urbanisme, Kaddouri Belkacem a indiqué que ses services ont achevé dernièrement des travaux de raccordement de haï «Sehaïmi» et haï Ouled Djedid aux réseaux d'adduction à l'eau potable et d'assainissement, ainsi qu'une partie du lotissement «Thenia». Les travaux de raccordement de quatre sites restants dans cette agglomération sont en cours, a-t-il fait savoir, annonçant successivement une opération de bitumage.

Mobile World Congress 2019

LG révèle deux smarthphones révolutionnaires et se lance dans la nouvelle ère de mobilité

LG V50 ThinQ 5G offre aux consommateurs une expérience 5G ultra-rapide tandis que le LG G8 ThinQ rehausse les fondements du smartphone et introduit une biométrie avancée.

LG Electronics (LG) captive l'imagination des consommateurs du monde au Mobile World Congress 2019 avec la révélation simultanée de ses nouveaux smartphones phares des séries G & V. Au Centre de Convention International de Barcelone (CCIB) à Barcelone, LG introduit son premier téléphone 5G, LG V50ThinQ 5G, ainsi que le nouveau LG G8ThinQ , pour une double dose de plaisir.

Le Parfait Smartphone pour l'ère 5G

Donnant la possibilité aux consommateurs de profiter de tout ce que la 5G a à offrir dès que le service sera disponible, le révolutionnaire LG V50ThinQ 5G a été soigneusement conçu pour fournir une expérience utilisateur exceptionnelle. Le premier mobile 5G de LG dépassera les attentes, offrant une fiabilité irréprochable et permettant aux utilisateurs de découvrir du contenu en haute qualité à une vitesse 5G, 20 fois plus rapide que la 4G. LG a mis le paquet pour optimiser les performances de l'écran et audio du LG V50ThinQ 5G.Un écran QHD + OLED FullVision de 6.4 pouces avec un ratio d'aspect 19.5 :9 offrant aux utilisateurs un sens de l'immersion accru lorsqu'ils visionnent une vidéo ou profite d'un jeu. La performance audio a été enrichie pour réaliser une superbe performance stéréo qui peut être appréciée avec ou sans écouteurs. Doté d'une technologie DTS:X, le LG V50ThinQ 5G permet aux utilisateurs d'expérimenter le son surround optimisant la qualité de tout contenu pour créer un paysage sonore réaliste avec une excellente clarté et profondeur. Le téléphone, est également doté de la technologie audio Qualcomm® aptX™ et aptX HD pour une qualité audio Bluetooth premium et une faible latence, idéal pour expérience d'écoute immersive à travers les casques ou mini-écouteurs. Le smartphone 5G de LG dispose d'innovations optiques qui permettent aux utilisateurs de réaliser des photos et des vidéos de la plus haute qualité. Au-delà des images figées, LG a implémenté une fonction de contrôle de profondeur vidéo sur les caméras avant et arrière afin de garantir que les éléments mouvants restent en focus. En analysant la distance et la profondeur grâce à la technologie Dual FOV, les utilisateurs pourront capturer exactement ce qu'ils perçoivent permettant ainsi de réaliser des vidéos incroyablement professionnelles et soignées. Le premier appareil 5G de LG est alimenté par la nouvelle plateforme Qualcomm® Snapdragon™ 855 avec le modem Snapdragon X50 5G et le logiciel optimisé LG pour délivrer la puissance de traitement avancée requise par la 5G. Le téléphone est également équipé d'une batterie 4.000mAh, soit 20% plus grande que celle du V40ThinQ, et équipé d'un système de refroidissement avec une nouvelle chambre à vapeur, plus efficace que le caloduc conventionnel maintenant des températures internes basses. Héritant du design fin et élégant de la série V, le LG V50ThinQ 5G est de seulement 8.3 millimètres d'épaisseur et ne pèse que 183 grammes. Afin de maintenir son profil épuré aux lignes ininterrompues, l'emplacement de l'objectif de caméra arrière est entièrement aligné avec la face arrière du téléphone. Tout cela est réalisé sans sacrifier la durabilité du LG V50ThinQ 5G, qui continue de se conformer aux standards du 14 U.S. military MIL-STD 810G. Dans la perspective de lancement de son premier téléphone 5G, LG travaille en partenariat avec 10 grands transporteurs sur les marchés où le service 5G sera lancé cette année, incluant les Etats-Unis, la Corée du Sud, l'Australie et un bon nombre de pays européens.

Deux écrans pour une Expérience 5G Enrichie

Pour pousser l'immersion et le confort de l'utilisateur vers de nouveaux sommets avec son premier smartphone 5G, LG a développé un Double Ecran comme accessoire optionnel du LG V50ThinQ 5G. Conçu pour ressembler à un étui de téléphone, le Double Ecran s'ouvre pour offrir aux possesseurs de LG V50ThinQ 5G un second écran OLED de 6.2 pouces pour une double expérience de visionnage, de jeu et de polyvalence. Le Double Ecran et le LG V50ThinQ 5G peuvent être utilisés indépendamment, permettant divers scénarios d'utilisation intéressants. Par exemple, les utilisateurs peuvent visionner un film sur un écran tout en parcourant l'IMDB sur le second. Lorsque le Double Ecran est connecté, une icône apparait sur l'écran du LG V50ThinQ 5G qui peut être touchée afin d'allumer le second écran ou basculer sans effort d'un écran à l'autre. La caractéristique de fenêtres multiples permet de diviser chaque écran en deux, permettant ainsi d'afficher et d'utiliser plusieurs applications en même temps. Sur une sélection de jeux, le Double Ecran peut être utilisé en tant que manette dédiée résolvant ainsi le sempiternel problème de pouces encombrant l'écran en pleine action. Le Double Ecran peut être positionné à deux angles pratiques – 104 et 108 degrés – et étant donné qu'il fonctionne grâce à la batterie du téléphone, il n'est pas nécessaire de le charger séparément.

Une Nouvelle Expérience Mobile

LG G8ThinQ perpétue la tradition visant à offrir aux consommateurs à travers le monde une série de caractéristiques améliorant le confort et met l'accent sur la livraison de capacités optiques et sonores avancées. A cela s'ajoute la subtile et sobre philosophie de design qui se débarrasse de tout élément de design facultatif et donne au LG G8ThinQ une apparence indéniablement chic. L'irréprochable esthétique ne se limite pas uniquement à l'avant de l'appareil puisque le l'aspect incrustée de la caméra arrière crée une surface plaisamment lisse. Le Crystal Sound OLED, une avancée audio utilisant l'écran du smartphone comme haut-parleur, élimine la nécessité d'un haut-parleur avant, venant compléter l'apparence minimaliste. Le LG G8ThinQ est le premier smartphone au monde doté d'un système d'authentification avancé des veines palmaires, rendu possible grâce à l'association de la caméra Z ToF et de capteurs infrarouge. Plus sécurisé que la technologie de reconnaissance d'empreintes digitales, le Hand ID de LG identifie son propriétaire en reconnaissant la forme, épaisseur et autres caractéristiques individuelles des veines palmaires de la main. Placer simplement une main préenregistrée face à la caméra avant pendant une fraction de seconde suffit à déverrouiller le LG G8ThinQ et tout son contenu. La caméra avancée Z entre également en jeu pour capturer d'attrayants selfies en mode portrait. La caméra Z mesure les rayons infrarouges reflétés par les objets afin de calculer la profondeur plus rapidement et plus précisément que les autres capteurs d'images, rendant possible d'intéressantes fonctionnalités telles que le Face Unlock. Etant donné que la caméra Z perçoit les objets en 3D, il est impossible de tromper le Face Unlock avec avec des images à deux dimensions d'un visage puisque les photos n'ont pas de profondeur. La technologie ToF (Time of Flight) de la caméra Z LG n'est pas affectée par la lumière ambiante, ainsi la précision n'est pas affectée par la lumière provenant de sources externes. Grâce à de multiples formes d'authentification biométrique, LG fournit plus d'options pour la sécurité des smartphones qu'aucun autre fabricant de smartphones, permettant aux consommateurs de choisir quelle option leur convient le mieux, selon les circonstances. La caméra Z est également mise en place afin d'améliorer l'expérience utilisateur avec Air Motion. Sans toucher le téléphone – utile lors de la conduite – l'utilisateur peut répondre ou terminer des appels, prendre des captures écrans, basculer d'une application à l'autre ou ajuster le volume. Contrôler le LG G8ThinQ est aussi simple qu'agiter une main ou pincer l'air, améliorant la commodité pour les consommateurs actifs lorsqu'ils nagent ou portent des gants. Contrairement aux caméras existantes capables de distinguer uniquement le sujet et l'arrière-plan, la caméra frontale du LG G8ThinQ mesure la distance entre un sujet et la caméra en millimètres afin de contrôler l'intensité de l'arrière-plan jusqu'à 256 niveaux pour les selfies avec plus de profondeur. Avec un capteur d'images de 1.22 □m (approximativement 10% plus grand que celui du LG V40ThinQ), le LG G8ThinQ peut produire une image bien plus nette et également plus rapidement grâce à l'autofocus. Le portrait vidéo fait ses débuts sur le LG G8ThinQ, permettant aux utilisateurs de contrôler le bokeh en filmant des vidéos en mode Portrait avec la caméra arrière. Au-delà de l'optique, le LG G8ThinQ excelle en matière de performance multimédia, en étant le premier appareil de la série G de LG à disposer d'un écran à technologie OLED. Le grand écran QHD + FullVision mesure 6.1 pouces avec 564 pixels par pouce, capturant un nombre incroyable de détails.

Les Autres Options de la série G

Un autre membre de la famille G de LG sera disponible dans les prochains mois suivant le MWC pour les marchés à la recherche de quelque chose d'unique dans un ensemble offrant une finition premium sans sacrifier la performance ou les essentiels premiums qui rendent le LG G8ThinQ si spécial. Le LG G8s ThinQ dispose du Snapdragon 855 Mobile Platform de Qualcomm lié à un écran OLED de 6.2 pouces alimenté par une batterie robuste de 3.350mAh. Trois caméras arrière dédiées au Mode Nuit et une technologie HDR à faible éclairage font de cet appareil une centrale de créations de contenus, tandis que la caméra Z permet une sécurité renforcée grâce au Hand ID et au Face Unlock. Le Air Motion, une profondeur de champ précis et des haut-parleurs stéréos complètent le package qui séduira certainement les clients à la recherche de l'expérience G8 à prix compétitif. Les participants au MWC 2019 peuvent visiter le stand LG au Hall 3 de Fira Gran Via du 25 au 28 février pour plus d'informations sur les nouveautés smartphones de LG ainsi que découvrir davantage d'innovations mobiles.

Cancer : Une étude révèle que près d'un enfant sur deux dans le monde n'est pas diagnostiqué

Selon les registres officiels, 224.000 cancers ont été diagnostiqués chez des enfants dans le monde en 2015, mais ils seraient environ 397.000, selon les statistiques. Selon une étude, publiée ce mercredi, publiée dans la revue The Lancet Oncology, près de 45 % des enfants atteints de cancer dans le monde échappent à tout diagnostic et ne sont donc pas soignés. « Le sous-diagnostic est déjà considéré comme un problème, mais notre modèle statistique permet d'aboutir à des estimations qui manquaient jusque-là », a déclaré l'auteur principal de l'étude, Zachary Ward, de l'école de santé publique de l'université américaine de Harvard. « Notre modèle semble indiquer que près d'un enfant sur deux touché par le cancer n'est pas diagnostiqué et peut donc mourir sans traitement », selon Zachary Ward. « Ces patients mourront très certainement, et pour autant le cancer ne sera pas mentionné comme la cause du décès », a commenté Eva Steliarova-Foucher, du Centre international de recherche sur le cancer (Circ/IARC), une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Fortes disparités entre pays riches et pays pauvres

Selon l'étude, 60 % des pays ne disposent pas de registres du cancer et, dans nombre de ceux qui en ont, une partie seulement de la population est prise en compte. Le modèle statistique de l'étude mêle des données des registres existants à d'autres, tirées de l'observatoire global de la santé de l'OMS ou d'enquêtes notamment menées par l'Unicef. Sans surprise, de fortes disparités existent entre pays riches et pays pauvres.

L'Afrique, l'Asie et les îles du Pacifique touchées

Selon des estimations qui concernent 200 pays, plus de la moitié des cancers de l'enfant en Afrique, en Asie centrale et du Sud et dans les îles du Pacifique échapperaient au diagnostic. A l'inverse, cela ne concernerait que 3 % des cas aux États-Unis, en Europe et au Canada. « Les systèmes de santé dans les pays à bas et moyen revenu ne parviennent pas à répondre aux besoins des enfants atteints de cancer », a souligné l'un des auteurs de l'étude, Rifat

Atun, de l'université de Harvard. Les auteurs de l'étude estiment à 6,7 millions le nombre de nouveaux cas de cancer de l'enfant entre 2015 et 2030. Sur ce total, près de 3 millions ne seront pas diagnostiqués si des progrès ne sont pas faits.

Polyarthrite rhumatoïde : le traitement serait lié à un risque accru d'embolie pulmonaire

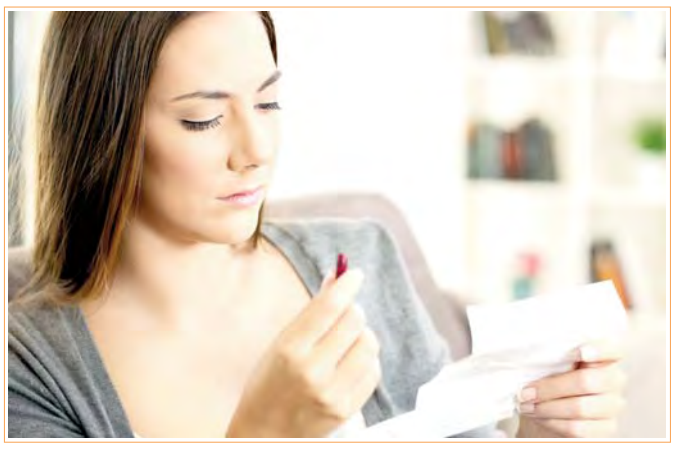

Dans un communiqué publié le 25 février 2019, la Food and Drug Administration aux Etats-Unis alerte sur le tofacitinib, médicament utilisé dans le traitement de la polyarthride rhumatoïde : lorsque la dose prescrite est doublée, les risques d'embolie pulmonaire et de décès sont augmentés. Attention si vous prenez du tofacitinib (Xeljanz®) dans le cadre d'un traitement pour la polyarthrite rhumatoïde. Dans un communiqué publié le 25 février 2019, la Food and Drug Administration (équivalent américain de l'Agence nationale de sécurité du médicament) alerte les médecins sur les risques d'embolie pulmonaire et de décès liés à la prescription de ce médicament lorsque la dose est doublée. En effet, tandis que normalement le tofacitinib est prescrit uniquement dans le cadre du traitement de la polyarthrite rhumatoïde et que sa dose est limitée à 5 mg deux fois par jour, ce médicament est également autorisé dans le traitement de la colite ulcéreuse aux Etats-Unis. La dose recommandée est, dans ce cas, de 10 mg deux fois par jour. Or, c'est cette dose qui est parfois prescrite chez les patients atteints de la polyarthrite rhumatoïde. Une posologie inadaptée et dangereuse, puisqu'une étude a démontré qu'elle augmentait les risques de formation de caillots sanguins dans les poumons et de décès chez ces patients, comparée à un traitement par tofacitinib de 5 mg deux fois par jour ou par un inhibiteur du facteur de nécrose tumorale (TNF).

Médecins et professionnels de santé doivent respecter les indications du médicament

La FDA demande donc aux professionnels de santé «de suivre les indications concernant la prescription de tofacitinib», en respectant les recommandations qui diffèrent selon la maladie traitée. Par ailleurs, ces derniers se doivent d'informer les patients des risques d'embolie pulmonaire et sur ses symptômes, qui peuvent être les suivants : essoufflement soudain ou difficulté respiratoire, douleur à la poitrine ou dans le dos, crachats de sang, transpiration excessive, peau moite ou bleutée. En cas d'observation de ces symptômes, les patients doivent «consulter un médecin immédiatement». En revanche, l'arrêt du traitement ou l'ajustement posologique ne doivent pas être envisagés sans l'avis d'un professionnel de santé.

Polyarthrite rhumatoïde : quels symptômes ?

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune correspondant à une inflammation des articulations. Les symptômes de cette maladie commencent par «un enraidissement douloureux de plusieurs articulations, généralement les poignets, les mains, les doigts», qui se mettent ensuite à gonfler. Quand la maladie évolue, elle conduit à «des déformations articulaires et des destructions tendineuses».

L'Ashitaba, cette plante japonaise aux vertus anti-âge

Son nom japonais signifie littéralement « la feuille de demain ». La plante nippone Ashitaba détiendrait en son sein une molécule aux bienfaits anti-âges, selon des scientifiques autrichiens. L'Ashitaba, ou Angelica keiskei koidzumi de son nom savant, est une plante de la famille des apiacées, comme le céleri, la carotte ou encore le persil. Cultivée depuis plus de 2000 ans au Japon, elle est notamment connue pour ses bienfaits sur la santé et la longévité. Et bien que ses vertus soit encore à démontrer, une étude publiée dans la revue Nature Communications ce mardi 26 février met en évidence dans le végétal une substance qui pourrait effectivement aider à lutter contre le vieillissement. Avec son équipe, le chercheur Frank Madeo, professeur de biosciences moléculaires à l'Université de Graz (Autriche) a identifié dans l'Ashitaba un flavonoïde (substance présente dans les plantes), le 4,4'-dimethoxychalcone ou plus simplement DMC. Chez des levures, ils ont découvert que cette molécule favorisait le processus d'autophagie, c'est-à-dire le mécanisme permettant d'éviter l'accumulation des déchets dans les cellules. Ils ont ensuite réalisé le même test sur cellules de vers et de mouches. « De façon remarquable, un traitement au DMC a prolongé la durée de vie moyenne de ces organismes d'environ 20 % », notent les auteurs de l'étude. Mais les chercheurs ne s'en sont pas arrêtés là. Ils ont testé le DMC sur des cellules issues de cœurs de souris, ainsi que sur plusieurs types de cellules humaines. Là encore, le vieillissement des cellules s'est vu ralenti. En 2016, le biologiste cellulaire japonais Yoshinori Ohsumi, professeur honoraire à l'Institut de Technologie de Tokyo, remportait le prix Nobel de médecine pour ses « découvertes sur les mécanismes de l'autophagie ». Le processus diminue notamment avec l'âge. Son dérèglement peut ainsi mener à de nombreuses pathologies, telles que les maladies neurodégénératives comme Alzheimer ou Parkinson.

D'après l'indice Bloomberg, les Espagnols présentent la meilleure santé au monde

Leur système de soin et leur alimentation l'expliquent en partie. Ses secrets se cachent peut-être dans son soleil, son art de vivre ou sa paella. L'Espagne atteint la tête du classement des pays en meilleure santé dans le monde, passant de la sixième place en 2017 à la première position en 2019. L'indice Bloomberg, publié le 24 février, étudie 169 pays et établit cette liste en s'appuyant sur de nombreux critères, tels que l'espérance de vie, les risques liés à l'alcool, au tabac, ou à l'obésité, l'accès à l'eau potable, la pratique d'une activité physique. Et selon la jauge, il est bon de naître en Europe, puisque quatre autres pays du vieux continent figurent dans les dix premiers cette année. Parmi les vingt premiers, 13 sont par ailleurs européens. L'Espagne possède parmi les pays de l'Union européenne la plus haute espérance de vie à la naissance, selon les chiffres des Nations Unies. En 2040, elle devrait même avoir la plus longue durée de vie de monde avec près de 86 ans, d'après l'Institut de métrologie et d'évaluation de la santé de l'Université de Washington (États-Unis). « Les soins primaires sont essentiellement assurés par des prestataires publics, les médecins de famille spécialisés et le personnel infirmier, qui fournissent des services de prévention aux enfants, aux femmes et aux personnes âgées ainsi que des soins aigus et chroniques », note l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé. Ces dix dernières années, l'organisme enregistre également une diminution des maladies cardiovasculaires et des décès par cancer dans le pays. Mais quel est donc le secret de la bonne santé de la péninsule ibérique ? Les chercheurs de l'indice Bloomberg ont leur petite idée. Cela serait essentiellement dû, comme pour l'Italie, aux habitudes alimentaires. « Un régime méditerranéen, complété par de l'huile d'olive extra vierge ou des noix, présentait un taux d'événements cardiovasculaires majeurs plus faible que celui associé à un régime allégé », écrivent les scientifiques de la faculté de médecine de l'Université de Navarre (Espagne). Les deux puissances mondiales que sont les États-Unis et la Chine n'arrivent respectivement qu'en 35e et 52e places. Outre-Atlantique, l'espérance de vie a eu tendance à diminuer « en raison des décès dus à

des surdoses de drogue et à des suicides », analysent les chercheurs. Les économies subsahariennes représentaient 27 des 30 pays les moins sains, avec Haïti, l'Afghanistan et le Yémen.

Ballet

«Le Lac des Cygnes» de Tchaïkovski à l'Opéra d'Alger

«Le Lac des Cygnes», célèbre ballet en quatre actes, a été présenté à Alger, par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider et le Ballet russe du Théâtre de Saint Petersbourg, devant un public nombreux et recueilli.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, *Le Lac des Cygnes*, universellement connu, est un ballet fantastique inspiré d'une légende allemande, que le Français Marius Pepita et le Russe Lev Ivanov, tous deux chorégraphes, ont monté sur une musique du grand compositeur russe, Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893) et un livret écrit par les Russes, Vladimir Begitchev et Vasily Gertser.

La soixantaine de musiciens occupant la fosse de l'Opéra d'Alger, ont commencé par une introduction au ton relevé, qui a donné un avant-goût à l'assistance, sur la romance qu'allait vivre le prince «Siegfried», personnage brillamment interprété par Aleksandr Voitin, avec sa bien-aimée «Odette», rendue avec autant d'intensité et de grâce par Anna Voitina.

En pleine partie de chasse, le prince «Siegfried» qui devait choisir une épouse sur décision de sa mère, a mis en joue son arbalète, s'apprêtant à tirer sur des cygnes blancs, quand, contre toute attente, l'un d'eux se transforme en jeune fille, «Odette», qui expliquera au prince qu'un sorcier avait jeté un sort sur elle, la transformant en cygne durant la journée et que seul le serment d'amour que lui porterait un homme pourra la sauver. «Odile», copie maléfique d'Odette et fille du sorcier, arrive en plein cérémonie au château avec son père pour empêcher l'union du prince Siegfried avec Odette, qui réussira enfin à conjurer le mauvais sort, grâce à l'amour que lui voue le prince. Huit danseurs et une vingtaine de ballerines, dans des accoutrements liés à la discipline et aux contenus de l'histoire (Collants, tutus blancs, chaussures de ballet, robes de princesses, tenues en velours de valets et de servantes, costume noir et masque du sorcier ...) ont mené les différents tableaux du spectacle, laissant leurs corps élancés s'exprimer dans l'élégance du mouvement et la grâce du geste, en passant en revue presque toutes les techniques et figures de la danse classique, à l'instar du pas de deux ou de quatre, la variété des fouettés, sur pointes, sur demi pointes ou encore, tournants. Un décor somptueux et imposant a renseigné l'assistance sur le repère spatial de la trame, suggérant d'abord, au premier acte, la forêt, avec une belle frondaison judicieusement montée sur trois grands pantalons (longs rideaux), placés de part et d'autre de la scène, respectivement joints horizontalement par une étoffe et un fond également ornés de branchages et de feuillages, laissant apparaître à certains endroits, une partie des grands troncs d'arbres. La projection de l'image d'un lac sombre et brumeux traversé par des cygnes, a remplacé durant le 2e acte, la ramée du fond de la scène dessinant les atmosphères mélancoliques de l'automne, pour voir ensuite, après un entractes d'une vingtaine de minutes, la mise en place d'un nouveau décor, lors du troisième et quatrième actes, suggérant la cour royale avec le décor gigantesque d'une grande muraille bleuâtre avec des voûtes en pierres, ornées de statues de saints, en haut, sur les extrémités. La complémentarité entre les différents ateliers a donné lieu à un spectacle époustouflant de beauté, généreusement rendu dans une prestation de haute facture qui a réuni plusieurs jeunes talents, au plaisir d'un public conquis qui a vécu tous les instants du spectacle dans l'allégresse et la volupté, applaudissant longtemps les artistes et leur lançant en chœur des «Spaciba» («merci» dans la langue russe) à l'issue de la représentation.

En présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev, le directeur de l'Opéra d'Alger, Noureddine Saoudi, visiblement ému, a fait part de son bonheur de voir «la plus ancienne école de ballet au monde se produire à Alger». Fondée en 1738, l'Ecole de ballet russe du Théâtre de Saint Petersbourg se fixe, entre autres objectifs, de préserver la chorégraphie authentique du Théâtre Kirov (actuellement Mariinski), la promouvoir et la montrer au monde entier.

Hommage à Mouloud Mammeri

Son rôle dans la sauvegarde du patrimoine culturel amazigh souligné

Le rôle de l'écrivain, linguiste et anthropologue, Mouloud Mammeri dans la préservation du patrimoine culturel et de la langue amazighs a été souligné, mardi, à Tizi-Ouzou par les participants à une table ronde à la Maison de la culture sur la pensée et les actions de ce savant algérien à l'occasion du 30e anniversaire de sa disparition. Le directeur du Centre du patrimoine culturel africain, Slimane Hachi, a observé qu'a travers son œuvre et ses travaux consacrés à la langue, la culture et la littérature, que ce soit sa propre production romanesque ou ses recueils et analyses de la poésie kabyle ancienne ainsi eu son travail anthropologique, notamment sur l'Ahellil du Gourara et sur les Touareg, il a fait partie des savants pionniers qui ont eu la vision de la protection et de la sauvegarde du patrimoine. «Aujourd'hui, ce travail de sauvegarde est l'idée à laquelle se range l'humanité entière, notamment par les travaux et conventions de l'Unesco», a-t-il ajouté. L'universitaire Allaoua Rabhi qui a rappelé la personnalité multiple de Mouloud Mammeri en tant qu'homme de sciences, sage, savant, militant d'une culture et d'une langue millénaire et en tant qu'homme simplement, a mis en exergue son militantisme en faveur de la préservation de l'identité amazighe, sa compétence en linguistique et littérature et en anthropologique. Ce même intervenant a aussi souligné «la grande maîtrise» qu'avait Mouloud Mammeri du savoir traditionnel ce qui lui a permis, a-t-il dit «d'allier le savoir qu'il a acquis à l'école occidentale et ce que lui a léguée sa société, notamment sa famille et particulièrement son père». L'acteur du mouvement associatif Mohand Boukhtouche, s'est intéressé à la contribution des œuvres et de l'engagement de cet enfant de l'enfant de Taourirt Mimoun (Ath Yenni) dans le recouvrement de l'identité amazighe communes aux pays de l'Afrique du Nord. «Il y a eu des femmes et des hommes qui ont mené ce combat avant lui, mais Mammeri a su et a pu lui donner une dimension universitaire, universelle, mais aussi une dimension profondément populaire qui a fait que ce combat est devenu depuis 1980 un combat populaire dont nous cueillons aujourd'hui les premiers fruits», a-t-il dit en rappelant que tamazight est reconnue aujourd'hui, langue nationale et officielle dans la Constitution algérienne. Dans son allocution d'ouverture de cet hommage organisé dans le cadre des activités du 30e anniversaire de la mort de Mouloud Mammeri, la directrice de la culture Nabila Goumeziane, a rappelé la contribution de l'écrivain à la «préservation et au développement de la langue amazighe à travers ses recherches et ses travaux sur la grammaire, les méthodes d'enseignement de la langue et le dictionnaire dans lequel il a regroupé le vocabulaire des différents dialectes berbères». Il a également effectué plusieurs recherches anthropologiques sur les richesses culturelles, linguistiques et patrimoniales de la communauté amazighe en Afrique du Nord et a recueilli les «isefra» de Si Moh Ou M'hand et de Cheikh Mohand Oulhocine, ainsi que les contes berbères anciens, a-telle ajouté.

Elle a encore souligné que Mammeri l'écrivain et le romancier a laissé des «œuvres immortelles» dont *La colline oubliée*, *Le sommeil du juste*, *L'opium et le bâton*, *La traversée*, ainsi que plusieurs nouvelles et pièces. L'apport des œuvres romanesques de Mouloud Mammeri à l'amazighité, et leur imprégnation amazighe, est considérable et son grand mérite, est le fait que tout son travail et toutes ses actions avaient pour noble objectif de réconcilier les Algériens avec leurs racines et leur histoire, a-t-elle insisté. Une exposition permanente sur Mammeri et œuvre, un ciné club, un cours pédagogique et des conférences-débats sont au programme de cette activité qui sera clôturée ce jeudi par un recueillement sur sa tombe, à Taourit Mimoune (commune d'Ath Yenni).

Palestine

Le Hamas condamne les décisions d'un tribunal libyen à l'encontre de 4 Palestiniens

Le Mouvement du Hamas a fermement dénoncé les verdicts injustes rendus par un tribunal libyen à Tripoli contre quatre Palestiniens, arrêtés il y a plus de deux ans. «Un tribunal de Tripoli a prononcé des peines injustes à l'encontre de Marwan Abdul Qader Al Ashqar, de son fils Baraa, de Mu'ayyad Jamal Abed et de Naseeb Mohamed Shuqair. Cependant, ces Palestiniens sont des invités de la Libye, de son peuple et de ses dirigeants.

Ils ont vécu dans le pays pour s'instruire et gagner leur vie», a déclaré le Hamas dans un communiqué publié lundi. Un tribunal libyen, affilié au maréchal de campagne Khalifa Haftar, a condamné le 19 février Marwan Al Ashqar à la prison à vie et les autres à 17 ans. Ils sont en détention depuis septembre 2017. Les autorités judiciaires et de sécurité de Haftar ont accusé les quatre Palestiniens d'être membres du Hamas, de constituer une cellule en Libye, de transporter des armes à Ghaza, de posséder des armes, de porter atteinte à la sécurité du pays et de révéler des secrets militaires. Le Hamas avait réfuté ces accusations dans une déclaration faite en février 2018. Le Hamas a affirmé que Marwan Al Ashqar, qui vit en Libye depuis 1989, et que les autres ne se sont pas immiscés dans les affaires intérieures de la Libye ni n'ont altéré sa sécurité, soulignant que son fils, âgé de 14 ans, avait été arrêté. Le Hamas a appelé les autorités compétentes libyennes à intervenir immédiatement et de toute urgence pour ne ménager aucun effort pour éliminer les injustices infligées aux détenus palestiniens et s'efforcer de les faire libérer.

12 ordres de démolition à Wadi Ara dans les territoires occupés

Dix ordres de démolition ont été émis sous prétexte de construction sans permis, visant 12 logements dans la région de Wadi Ara, dans les territoires palestiniens occupés. La colère règne chez les Palestiniens suite aux ordres et avis nombreux survenant dans le contexte de la démolition de maisons dans des villes et villages arabes, sous prétexte de construction non autorisée, alors que les autorités de l'occupation refusent d'agrandir les zones des villes arabes. «Les autorités d'occupation multiplient les attaques contre les citoyens arabes en ciblant leur existence et leur vie régulière dans leurs maisons», a déclaré Ahmed Melhem, président du Comité populaire pour la défense de la terre et du logement dans le Wadi Ara. «Elles veulent nous faire entrer dans le cycle de la démolition en tant que mode de vie jusqu'à ce que nous perdions tout espoir dans notre pays», a-t-il poursuivi. Il a ajouté : «La démolition de maisons est une bataille d'usure entre nous et les autorités d'occupation, et la loi des Kemints (injuste et discriminatoire) fait référence à l'ampleur de la pensée du gouvernement israélien de nous jeter dans la spirale des ordres de démolition pour nous épuiser financièrement et psychologiquement».

Khalil Al Hayya : «Nous espérons que l'Egypte réussira à forcer l'occupation à mettre fin au blocus de Ghaza

Un membre du Bureau politique du Mouvement de résistance islamique (Hamas), le Dr Khalil Al Hayya, a déclaré que la visite de la délégation du mouvement au Caire avait abouti à de nombreux résultats souhaités. Al Hayya a déclaré, mardi, sur la chaîne satellite Al Aqsa que les Egyptiens étaient en mesure de bloquer le siège injuste et inhumain imposé sur la bande de Ghaza et de la Palestine en général. Le responsable a souligné le grand effort déployé par les Égyptiens et a exprimé l'espoir qu'ils réussiraient un nouveau cycle dans lequel ils forceraient l'occupation pour mettre fin au siège de Ghaza. Il a souligné que la relation du mouvement avec l'Egypte est stratégique et bien établie et qu'elle se développe jour après jour au service de notre cause, déclarant : «La sécurité de l'Egypte est appréciée, nous la respectons et nous cherchons à ce qu'elle soit apaisée et stable.» Le leader du Hamas a souligné que les Egyptiens comprennent la position du mouvement quant à la nécessité de parvenir à la réconciliation nationale, affirmant qu'il existe une grande compréhension des positions du mouvement dans tous les domaines. Il a exprimé la satisfaction du mouvement survenue lors de cette visite et de ses résultats, indiquant qu'elle était sur le point de s'achever et que la délégation rentrerait dans la bande de Ghaza dans les prochains jours. Le 3 février, une délégation du Hamas, dirigée par le chef de son bureau politique Ismail Haniyeh, s'est rendue en Égypte, où il s'est entretenu à plusieurs reprises avec le côté égyptien pour discuter de l'évolution de la question palestinienne, du dossier de la réconciliation nationale et des relations bilatérales.

Le Parlement malaisien affirme le soutien de son pays à la Palestine

Le président du Parlement malaisien, Mohamed Ariff, a réitéré le soutien indéfectible de son pays au peuple palestinien et à sa cause nationale. Lors de sa rencontre avec l'ambassadeur palestinien en Malaisie, Ariff a déclaré que son pays continuerait à apporter le soutien nécessaire au peuple palestinien dans sa lutte pour faire valoir ses droits. L'ambassadeur de Palestine a, pour sa part, informé le conférencier des derniers développements sur la scène palestinienne et a salué le ferme soutien des Malaisiens au peuple palestinien et à ses droits.

Le député Ibrahim Dahbour libéré de prison

Les forces d'occupation sionistes ont libéré un membre du Conseil législatif, Ibrahim Dahbour, un mois après son arrestation, au poste-frontière de Jalameh, au nord de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée. «La libération a eu lieu à la prison de Jalameh; Dahbour a été soumis à un interrogatoire depuis son arrestation jusqu'à sa libération du jour au lendemain». Les forces d'occupation ont effectué une descente dans la maison de Dahbour, dans la ville d'Arrabeh, au sud de Jénine, sachant qu'elles l'avaient arrêté à nouveau peu de temps après sa précédente libération de leurs prisons.

Les forces d'occupation israéliennes prennent d'assaut la ville de Hizma et menacent de punir ses habitants

Les forces d'occupation israéliennes ont menacé, lundi soir, de prendre des mesures punitives à l'encontre des habitants de la ville de Hizma, au nord-est d'Al Qods, sur des allégations selon lesquelles des jeunes de la région auraient continué à jeter des pierres sur les voitures des colons. Selon des sources locales, les forces de l'occupation «israélienne» ont pris d'assaut la ville, tiré des grenades assourdissantes et intercepté des voitures et des passants. Les soldats israéliens ont également fait circuler des avis contenant des menaces de prendre des mesures punitives contre les résidents si les attaques par jets de pierres sur les voitures israéliennes ne s'arrêtaient pas. Plus tard, les forces d'occupation israéliennes ont fermé l'entrée principale de la ville et empêché les voitures et les citoyens palestiniens de sortir ou d'entrer par celle-ci.

Quatre blessés lors de la répression des manifestations par l'occupation à l'est de Ghaza

Quatre jeunes ont été blessés par l'occupation israélienne dans les protestations nocturnes, lundi, à l'est de Ghaza. Une source locale a déclaré à notre CPI que les forces de l'occupation israéliennes avaient ouvert le feu et tiré des grenades à gaz sur des dizaines de manifestants à l'est du quartier d'Al Chojaeya, à Ghaza, en blessant quatre d'entre eux. Des dizaines de jeunes se sont rendus au camp d'Al Awda, dans le district-est d'Al Chojaeya, dans la ville de Ghaza, ont incendié des pneus en caoutchouc, crié dans les haut-parleurs et utilisé des projecteurs au laser sur les sites d'occupation, scandant des chants nationaux dans le cadre des manifestations, exigeant la nécessité de mettre fin au blocus injuste et inhumain qui dure depuis plus de 12 ans, en dépit de la médiation égypto-quatarie et des Nations unies pour la levée du siège.

Hanadi Halawani expulsée d'Al Aqsa pendant 6 mois

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté Halawani, le 20 février dernier, après avoir effectué une descente dans son domicile à Wad al-Joz à Al Qods occupée, avant de la relâcher de l'un des centres d'enquête. La décision de l'expulser de la vieille ville d'Al Qods, durera 6 mois jusqu'au mois d'août prochain. L'occupation traque les enseignantes et les Palestiniennes qui restent quotidiennement dans la mosquée Al Aqsa et qui en sont toujours expulsées, prétendant qu'elles interfèrent avec le travail de la police israélienne ou font obstruction aux colons sionistes. Halawani a été arrêtée et expulsée de la mosquée Aqsa et de la vieille ville d'Al Qods à plusieurs reprises, sous prétexte de ses liens et de son activité dans la mosquée Al Aqsa.

Nigeria

Buhari réélu à la présidence, l'opposition conteste

Le président sortant Muhammadu Buhari, 76 ans, a été réélu pour un second mandat de 4 ans à la tête du Nigeria, a déclaré, hier, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), un résultat contesté par le parti d'opposition du principal rival de Buhari.

Buhari est crédité de 56% des voix contre 41% pour son principal rival, Atiku Abubakar, a calculé Reuters à partir des décomptes annoncés préalablement par la CENI. Il a obtenu 15,2 millions de voix contre 11,3 millions pour Atiku. Mais le parti d'Atiku, le Parti démocratique populaire (PDP), a rejeté les résultats et déclaré qu'une procédure judiciaire était un moyen de résoudre le contentieux. Le PDP avait auparavant réclamé un arrêt immédiat de la proclamation des résultats égrenés par la CENI, rejetant des chiffres, selon lui, «incorrects et inacceptables». Ces accusations accentuent les tensions liées à ce scrutin présidentiel, d'abord reporté d'une semaine puis marqué par des retards, des problèmes logistiques et des éruptions de violence dans le pays le plus peuplé d'Afrique. S'exprimant, hier, devant ses partisans rassemblés au siège du Congrès de tous les progressistes (APC), Buhari a dit se sentir très honoré d'avoir obtenu un second mandat.
Il a promis que son administration allait intensifier ses efforts face aux problèmes sécuritaires et pour relancer l'économie. Les analystes s'attendaient à un duel serré entre Buhari et Atiku, certains doutant de la capacité du président sortant à être réélu alors que le Nigeria connaît une récession et une insurrection islamiste qui a fait des milliers de morts.
La participation, basée sur les bulletins valides, est de 33,2%, en baisse par rapport au précédent scrutin présidentiel en 2015 (44%).
Une photo postée, mardi soir, sur Twitter, a montré le Président Buhari souriant et entouré de son équipe de campagne qui l'applaudit.
«J'ai rencontré les membres de notre équipe qui travaillent dur, dont beaucoup de jeunes, et j'ai été informé de la performance de notre parti jusqu'ici à l'élection présidentielle.
Je suis très fier de ce que nous avons accompli», peut-on lire dans ce tweet présidentiel.
Le candidat arrivé en tête est déclaré vainqueur dès lors qu'il a rassemblé au moins un quart des voix dans deux tiers des 36 Etats du pays ainsi que dans la capitale, Abuja. Buhari a recueilli suffisamment de suffrages pour répondre à ces 2 critères.
Ancien chef de la junte militaire élu en 2015 face au chef de l'Etat sortant Goodluck Jonathan, Buhari a promis de lutter contre la corruption et de rénover les infrastructures routières et ferroviaires du pays. Le Nigeria, 1re puissance économique africaine et principal pays producteur de pétrole du continent, est rongé depuis des décennies par la corruption et l'insécurité, notamment, liée à la présence des islamistes de Boko Haram.

Armée

Le Pakistan affirme avoir abattu deux avions indiens dans son espace aérien

Le Pakistan a abattu 2 avions indiens à l'intérieur de son espace aérien, a affirmé, hier, un porte-parole de l'armée sur Twitter.
«En réponse à des frappes de l'armée de l'air pakistanaise, hier matin, (...) l'armée de l'air indienne a traversé la Ligne de contrôle» qui sert de frontière de facto entre l'Inde et le Pakistan dans la région disputée du Cachemire, a indiqué le général Asif Ghafoor. «L'«armée de l'air pakistanaise a abattu 2 avions indiens dans l'espace aérien pakistanais», a-t-il ajouté. Un des avions est tombé au Cachemire indien et l'autre au Cachemire pakistanais, selon lui. «Un pilote indien a été arrêté à terre par les militaires et 2 autres (sont) dans la zone», ajoute-t-il sans plus de détails.
Le ministère pakistanais des Affaires étrangères a également indiqué que l'armée de l'air avait mené des frappes «de l'autre côté de la Ligne de contrôle» visant «des cibles non militaires, évitant des pertes humaines et des dommages collatéraux».
«Le seul objectif est de démontrer notre droit, notre volonté et notre capacité d'autodéfense», a indiqué le ministère.
«Nous n'avons aucune intention d'escalade, mais sommes entièrement préparés à le faire si nous sommes forcés à un tel paradigme». Un haut responsable du Gouvernement de l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire avait auparavant indiqué que des chasseurs pakistanais avaient brièvement franchi la frontière de facto entre les 2 pays au Cachemire et ont été repoussés par l'armée de l'air indienne.

Thaïlande

Deux policiers tués dans l'extrême sud

Deux policiers ont été tués dans l'extrême sud de la Thaïlande par des rebelles présumés, a indiqué, hier, la police. Huit rebelles présumés se sont introduits, mardi soir, dans un café de la province de Narathiwat, près de la frontière malaisienne, où se trouvaient les policiers. «Ils se sont emparés de leurs armes et les ont forcés à monter dans une camionnette», a déclaré le lieutenant Sarayuth Khotchawong, cité par des médias.
Les corps des 2 hommes ont été retrouvés à quelques centaines de mètres de là, le véhicule ayant été incendié par les ravisseurs, a précisé la police. Par ailleurs, un Garde forestier a été tué, avant-hier, dans l'explosion d'une bombe dans la province de Yala. Depuis 2004, la Thaïlande, majoritairement bouddhiste, est aux prises avec une insurrection séparatiste dans plusieurs provinces frontalières de la Malaisie. Les attentats se font plus rares depuis le coup d'Etat de 2014, la junte militaire ayant renforcé les patrouilles et les couvre-feux. Au total, 218 personnes ont ainsi été tuées en 2018 contre près de 900 en 2007, d'après les chiffres de l'Organisation «Deep South Watch».
Malgré cela, les négociations se sont enlisées, les autorités thaïlandaises ne parvenant pas à réunir autour de la même table une rébellion éparpillée en plusieurs entités, parfois difficiles à identifier. Et les tensions se sont ravivées ces dernières semaines : en janvier, 4 supplétifs de l'armée ont, notamment, été abattus devant une école, tandis que 2 moines bouddhistes ont été tués et 2 autres blessés à l'intérieur d'un temple.

Iran

Rohani refuse la démission de son ministre des Affaires étrangères

Le président iranien, Hassan Rohani, a rejeté, hier, la démission de son ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, expliquant que son départ irait à l'encontre des intérêts de la République islamique. «Puisque le guide suprême (de la Révolution, l'Ayatollah Ali Khamenei) vous a décrit comme étant une personne digne de confiance, courageuse et religieuse en 1re ligne de la résistance contre les pressions américaines, je considère qu'accepter votre démission irait à l'encontre des intérêts nationaux et je la rejette», écrit-il dans une lettre rendue publique par l'Agence officielle de presse Irna. Zarif avait remis, lundi soir, sa démission au Président Rohani. Selon un de ses proches, il aurait manifesté sa volonté de partir sous la pression des «durs» du régime mécontents des résultats de l'Accord international de juillet 2015 sur le nucléaire iranien, dont il a été le principal artisan côté iranien. Dans un message posté, hier, sur son compte Instagram, le ministre des Affaires étrangères a adressé ses remerciements aux responsables et à la nation iranienne pour le soutien qu'ils lui ont adressé à la suite de sa lettre de démission. «En tant que modeste serviteur (de l'Etat), je n'ai jamais eu d'autre souci que d'élever la politique étrangère et le statut du ministère des Affaires étrangères», écrit-il.
D'après l'agence de presse Isna, Zarif a participé à une cérémonie organisée pour la venue du Premier ministre arménien. En début de matinée, le général Qassem Soleïmani, commandant de la puissante force Al Qods, avait déclaré que Zarif était le principal responsable de la politique étrangère de la République islamique et qu'il avait le soutien du guide suprême de la Révolution, l'Ayatollah Ali Khamenei.
«Javad Zarif est chargé de la politique étrangère de la République islamique, et il a toujours été soutenu par les principaux responsables», a déclaré Soleïmani, cité par l'Agence de presse Fars. La force Al Qods que commande Soleïmani est la branche du corps des Gardiens de la Révolution chargée des opérations extérieures.

Jakarta

Effondrement d'une mine d'or en Indonésie, des dizaines de disparus

Des dizaines de personnes étaient portées disparues, hier, après l'effondrement la veille d'une mine d'or illégale en Indonésie, qui a fait au moins un mort et 15 blessés, ont annoncé les autorités. Les secouristes étaient à pied d'œuvre sur ce site de la région de Bolaang Mongondow, dans le nord de l'archipel des Célèbes, où l'effondrement de la mine a provoqué un glissement de terrain.
«Des dizaines de personnes cherchaient de l'or sur ce site quand des poutres et étais se sont soudainement brisés en raison de l'instabilité des sols», a déclaré Sutopo Purwo Nugroho, porte-parole de l'Agence de gestion des catastrophes. «On estime qu'une soixantaine de personnes sont enterrées sous les décombres», a-t-il ajouté en faisant état d'un mort et de 15 blessés confirmés.
Des responsables locaux ont indiqué, hier, que les victimes de l'effondrement ont répondu encore aux appels des sauveteurs, mais on ignore combien demeurent en vie.
Les opérations de secours sont, cependant, rendues difficiles par l'instabilité des sols lié au nombre de trous sauvages creusés pour trouver de l'or.
«On ne peut utiliser des machines d'excavation lourde car c'est un terrain très escarpé et elles mettraient en danger les victimes», a expliqué Abdul Muin Paputungan, un responsable local de l'Agence de gestion des catastrophes.
L'archipel compte une multitude de mines d'or sauvages qui ne respectent aucune des normes de sécurité officielles.
En 2016, 11 mineurs avaient péri dans une coulée de boue dans une mine illégale de la province de Jambi.

ONU

Le 2e sommet entre les dirigeants des Etats-Unis et de la Corée du Nord salué

Les Nations unies ont salué le sommet qui a eu lieu, hier, à Hanoï, entre le président des Etats-Unis, Donald Trump, et le dirigeant suprême de la Corée du Nord, Kim Jong-un, a déclaré, avant-hier, un porte-parole de l'ONU.

«Nous saluons vivement ce dialogue entre les dirigeants des Etats-Unis et de la République populaire démocratique de Corée», a déclaré lors d'un point de presse régulier Stephane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.
Dans son communiqué de presse de janvier, Guterres avait indiqué qu'il était grand temps de veiller à ce que les négociations entre les Etats-Unis et la Corée reprennent sérieusement et qu'une feuille de route soit clairement définie pour la dénucléarisation de la péninsule de Corée, a rappelé Dujarric.
Toutefois, le porte-parole a indiqué qu'il ne souhaitait pas «prédire ou projeter l'issue de ce sommet», mais qu'il y réagirait, «selon ce qui est dit».
Trump et Kim doivent se retrouver pour leur second entretien au sommet à Hanoï, capitale du Vietnam.
Ils doivent se rencontrer tout d'abord pour un dîner, hier soir, puis échanger des discussions, aujourd'hui, en présence de leurs délégués respectifs.
Des questions telles que la feuille de route vers la dénucléarisation, l'assouplissement des sanctions contre la Corée du Nord et l'éventualité d'une déclaration d'armistice devraient figurer en bonne place de l'ordre du jour de ces entretiens.
Le 1er sommet entre la Corée du Nord et les Etats-Unis a eu lieu en juin 2018 à Singapour, et s'est traduit par une amélioration des relations bilatérales.
Dans un communiqué conjoint signé à l'issue de cette réunion, Trump s'est engagé à fournir des garanties de sécurité à la Corée du Nord tandis que Kim a réaffirmé son engagement ferme et inébranlable à une dénucléarisation complète de la péninsule de Corée.

Libye

Le Gouvernement libyen va rouvrir le plus grand de ses champs pétrolifères

Le Gouvernement libyen a annoncé, avant-hier, que le champ pétrolifère de Sharara, le plus grand du pays, va rouvrir après la levée de l'état de force majeure déclaré dans le champ. En marge de sa visite aux Emirats arabes unis, le Premier ministre libyen, Fayez El Sarraj, a rencontré le président de la National Oil Corporation (NOC), sous contrôle de l'Etat, Mustafa Sanalla, à Abou Dhabi, et a convenu avec lui que la société prenne les dispositions nécessaires, en matière de sécurité, dans le champ pétrolifère, selon le service de presse de El Sarraj. «Il (Sarraj) a confirmé qu'il ne tolérerait qu'aucune personne ou groupes tentent d'entraver les travaux de la NOC dans l'une de ses installations ou menacent la sécurité de ses employés», a écrit le service de presse dans un communiqué.
En décembre, suite à la fermeture forcée du champ pétrolifère par un groupe armé, la NOC a déclaré l'état de force majeure dans le champ pétrolifère de Sharara. L'armée, établie à l'Est du pays, a récemment pris le contrôle du champ et a demandé à la NOC de lever l'état de force majeure dans le champ. Cependant, avant de rouvrir le champ, la NOC a exigé que tous les effectifs militaires quittent le champ. Sharara est situé à quelque 900 km au sud de la capitale, Tripoli, et a la capacité de produire plus de 300 000 barils de pétrole brut par jour.

Afrique du Sud

Le président sud-africain fixe la date des prochaines législatives au 8 mai

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a annoncé, avant-hier, que les prochaines élections législatives se dérouleront le 8 mai prochain, ont rapporté les médias. En vertu de la Constitution, Ramaphosa a dissous l'Assemblée nationale afin d'ouvrir la voie à ce scrutin, a rappelé la Présidence. La semaine dernière, la Chambre basse du Parlement s'était prononcée pour sa propre dissolution. En parallèle, tous les gouverneurs provinciaux ont également fixé au 8 mai la date des élections régionales.
Afin d'encourager davantage d'électeurs à exercer leur droit de vote, Cyril Ramaphosa a également déclaré que le 8 mai serait un jour férié.
Il s'agira des 6es élections générales en Afrique du Sud depuis la fin du régime de l'apartheid en 1994.
Ce scrutin permettra de désigner le prochain président sud-africain puisque, selon la Constitution, le chef de l'Etat est élu par le Parlement, lequel choisit d'ordinaire le dirigeant du parti politique vainqueur des législatives. Ramaphosa, qui est également président du Congrès national africain (ANC, au pouvoir), s'efforcera de préserver sa majorité au Parlement et d'effectuer un mandat complet en tant que chef de l'Etat.
Il a, en effet, succédé à Jacob Zuma à la tête du pays.

Kenya

Quatre diplomates africains gravement blessés dans un accident de la circulation

Quatre diplomates africains en mission au Kenya ont été gravement blessés dans un accident de la circulation survenu, mardi soir, sur l'autoroute Mombasa-Naïrobi, selon les médias kényans.
Il s'agit de l'ambassadrice de la Zambie au Kenya, Brenda Mudenda, l'ambassadeur du Botswana, Duke Lephoko et 2 hauts fonctionnaires dans les 2 représentations diplomatiques.
L'accident a eu lieu quand les diplomates étaient de retour de Maanzoni Lodge, dans le comté de Machakos où ils prenaient part à une réunion.
Les diplomates blessés ont été admis à l'hôpital Machakos pour subir les soins nécessaires. Leurs voitures ont été gravement endommagées.

Pays-Bas

Le Gouvernement néerlandais a pris une part de 12,68 % dans Air France-KLM

Le Gouvernement néerlandais a acquis une participation de 12,68 % dans Air France-KLM pour 680 millions d'euros afin de renforcer son influence dans le groupe aérien et compte porter cette part au niveau de celle de la France, soit environ 14 %, a annoncé, avant-hier, le ministre néerlandais des Finances.
«Le Gouvernement néerlandais a acheté des actions pour avoir une participation directe de 12,68% dans Air France-KLM», a dit Wopke Hoekstra lors d'une conférence de presse à La Haye, précisant que «l'objectif est d'obtenir à terme une position équivalente à celle de l'Etat français».
Ce dernier détient actuellement une participation de 14,3% dans le groupe. Cette opération intervient après des frictions sur l'avenir du patron de KLM, Pieter Elbers, que le Conseil d'administration du groupe Air France-KLM a finalement proposé de reconduire dans ses fonctions le 19 février. Les dirigeants de la branche néerlandaise avaient manifesté début février leur inquiétude quant au non-renouvellement du mandat de leur patron en avril et averti que le personnel pourrait faire grève. La transaction fait également suite à une série de grèves chez Air France l'an dernier. «Avec cette acquisition, le Gouvernement néerlandais veut pouvoir influencer directement le développement futur d'Air France-KLM afin d'assurer de la meilleure façon possible l'intérêt public néerlandais», a précisé Hoekstra. Air France-KLM a annoncé, mercredi dernier, un bénéfice net de 409 millions d'euros en 2018, soit plus du double de l'année précédente (163 millions), disant faire preuve d'une «bonne résistance» malgré les grèves chez Air France et la hausse de la facture de carburant.
Air France et KLM ont fusionné en 2004, mais continuent à opérer de façon largement indépendante alors que la branche française a été secouée par des mouvements sociaux ces dernières années.

Soudan

Le président soudanais nomme le ministre de la Défense et modifie le commandement militaire

Le président soudanais, Omar El Béchir, a édicté, avant-hier, un décret républicain nommant le lieutenant général Essam-Eddin Al Mubarak Habeeballa, ministre d'Etat chargé de la Défense. El Béchir a également pris des décisions portant modification du commandement des états-majors des Forces armées soudanaises, selon un communiqué de presse publié par le Bureau du porte-parole de l'Armée soudanaise. Selon les décisions, le commandement de l'état-major interarmées comprendra le lieutenant général Kamal Abdul-Marouf Al Mahi, qui sera chef d'état-major interarmées, le lieutenant général Hashim Abdel-Mutallab Ahmed Babikir, qui sera chef d'état-major interarmées adjoint, et le lieutenant général Abdel-Fatah Burhan Abdel-Rahman, qui sera inspecteur général des Forces armées soudanaises. Le général Salahuddin Abdel-Khaliq Saeed a été nommé chef d'état-major des Forces aériennes et le général Mohamed Osman Al Hussein a été nommé chef d'état-major des Forces terrestres, poursuit le communiqué.
Le général Abdalla Al Matari a été nommé chef d'état-major des Forces navales, le général Shams-Eddin Kabashi Ibrahim chef d'état-major des opérations conjointes, et le général Mustafa Mohamed Mustafa chef d'état-major du renseignement militaire. Ces décisions ont été prises dans le cadre des dispositions administratives ordinaires que l'armée adopte chaque année, a précisé le communiqué.

Irak

L'OMS condamne les violences contre le personnel de santé

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a fermement condamné, avant-hier, les violentes attaques commises contre le personnel de santé en Irak, et a appelé les autorités irakiennes à assurer la sécurité des agents de santé.
L'OMS a publié une déclaration après qu'un agent de santé a été physiquement agressé alors qu'il soignait une patiente de 70 ans à l'hôpital universitaire Azadi, dans la province de Kirkouk, dans le nord de l'Irak.
«L'OMS appelle les autorités irakiennes à assurer la sécurité du personnel de santé et des Établissements de soins, et à préserver le caractère sacré des soins médicaux», a déclaré dans le communiqué Adham Rashad Ismaïl, représentant par intérim de l'OMS en Irak. «De telles attaques constituent une grave violation du droit humanitaire international, et privent les populations les plus vulnérables que sont les enfants, les femmes et les personnes âgées de leur droit à des services médicaux essentiels», a déclaré Ismaïl.
En 2018, l'OMS a enregistré environ 42 attaques contre des agents de santé, dont 40% étaient dirigées contre des médecins, selon le communiqué. «Il est impératif que le Gouvernement irakien permette aux agents de santé de travailler sans risque à tout moment et en tout lieu, et garantisse la protection des patients et des Établissements de santé», a ajouté le communiqué. Le ministère irakien de la Santé a indiqué sur son site Internet que son ministre, Alaa Al Din Al Alwan, avait reçu dans son bureau le médecin attaqué à Kirkouk, et avait confirmé son «soutien total aux personnels sanitaires et administratifs de tous les Établissements de santé contre toute agression pendant qu'ils exercent leur devoir humanitaire».

Sous le thème «La protection de nos enfants, c'est notre responsabilité»

L'Algérie célèbre demain la Journée mondiale de la Protection civile

Ph : L'Echo d'Algérie ©

A l'instar des autres pays membres de l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC), l'Algérie célèbre chaque 1er mars la Journée mondiale de la Protection civile en organisant diverses manifestations au niveau national en vue d'informer et de sensibiliser les populations notamment les enfants à travers la projection de films documentaires et l'animation d'expositions, de conférences, des portes ouvertes et des simulations de manœuvres pratiques ainsi que des activités culturelles et sportives sur les risques courants et les risques majeurs a travers l'ensemble des structures dépendantes de la direction générale de la Protection civile. Le thème dédié cette année est «la protection de nos enfants, c'est notre responsabilité», tel qu'arrêté par le Conseil exécutif de l'Organisation internationale de la Protection civile,

Un programme riche et varié où il sera mis l'accent sur l'importance de la prévention et la sensibilisation aussi l'information de proximité afin d'introduire une culture préventive, et d'attirer l'attention de l'opinion publique sur l'importance capitale du secteur de la Protection civile en particulier la prévention, la sensibilisation et l'autoprotection. Ce dernier comporte plusieurs points qui s'articuleront autour des actions principales suivantes : Organisation de manœuvres de sauvetage et de secourisme, notamment sur les différents risques (accidents de la route, accidents domestiques, extinction d'incendies et toutes techniques de sauvetage et de secours, montrant les moyens mise par la protection civile ainsi que l'organisation des secours en cas de catastrophe ou d'accidents. Animation d'émissions thématiques avec les radios locales et télévisions éventuellement sur la Journée mondiale en mettant en exergue le rôle de la prévention et la sensibilisation pour réduire les différents risques et évoquer le rôle du secourisme de masse, considéré comme la première contribution du citoyen en matière de prise en charge des victimes en cas d'accidents.

Organisation de campagne de prévention et de sensibilisation aux profits du large publique en particulier les enfants sur les différents risques ainsi que en milieux scolaires, instituts de formation professionnelle et maison de jeunes. Organisation d'exercices d'évacuation au niveau des écoles des différents cycles. Inscription de sessions de formation sur les gestes qui sauvent au profit du large publique et remise des attestations de participation au stage pendant les cérémonies officielles. Organisation des portes ouvertes dans les différentes unités de la Protection civile au profit des enfants pour montrer l'importance et le rôle de la protection civile dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre du développent durable. Par ailleurs, la direction générale de la Protection civile a mis en oeuvre un Programme de festivités qui rentre dans un cadre d'un plan de prévention large sur les différents risques afin de sensibiliser d'avantage les citoyens et réduire le nombre de victimes et les blessées, notamment les enfants, les risques sismique, inondations et les risques courants animées localement par des officiers et agents de la Protection civile de façon a enraciner une culture du risque aux publics surtout les enfants.

Le recours aux différents médias, notamment les radios locales présentent quasiment sur l'ensemble des wilayas permet à la Protection civile d'atteindre tous les foyers et les informer régulièrement sur les risques et les spécificités de leurs localités respectives. Il ya lieu de rappeler, la direction générale de la Protection civile a toujours accordé un intérêt particulier à la protection et de la sécurité des enfants par un ensemble d'actions et de programmes visant à attirer a la fois leur attention et leur intérêt.

Ali B.

Pétrole

L'Arabie saoudite favorable à une prolongation de la réduction de la production au 2e semestre 2019

Intervenant, hier, à la chaîne de télévision CNBC, le ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, Khalid Al-Falih, n'a pas exclu la probabilité d'une prolongation de la réduction de la production de pétrole, à partir de juin 2019, à l'échéance de la mesure en cours. Pour rappel, en janvier passé, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres grands producteurs de pétrole ont commencé à mettre en œuvre un nouvel accord de six mois visant à réduire la production de 1,2 million de barils par jour afin de soutenir les prix. La position de l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, sur cette question sensible, peut avoir valeur de feuille de route, même si son ministre s'est voulu pondéré, soulignant qu' «Il m'est difficile de prédire où nous en serons en juin lorsque l'accord intérimaire actuel arrivera à expiration», dira-t-il avant de rebondir, faisant remarquer que «toutes les perspectives que j'ai vues nous obligeront à modérer la production au second semestre de cette année, mais on ne sait jamais».

Il serait utile de relever que cette sortie du responsable saoudien intervenait 48 heures seulement après que Donald Trump ait pointé la hausse des prix du brut, écrivant sur Twitter que «Les prix du pétrole montent trop. L'Opep, s'il vous plaît, gardez votre calme. Le monde ne peut pas encaisser une hausse des prix !».

Une réponse du berger à la bergère ?

M. M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° .....16..... /2019
(RELANCE POUR LA 2EME FOIS APRES INFRUCTUOSITE DE L'AAO N°20/2018)

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'**Aménagement des établissements scolaires cycle primaire à travers la wilaya** répartis en **36 lots** séparés:

- **Lot N° 34**: PRIMAIRE MEBTOUCHE AHMED à HAY EL MOUDJAHED - EL KARIMIA (aménagement)

I. **CONDITIONS D'ELIGIBILITE DE PARTICIPATION DES SOUMISSIONNAIRES :**
Ne peuvent soumissionner que les entreprises ayant :

- Destines exclusivement aux artisans ou micro-entreprises créer dans le cadre du dispositif de l'A.N.S.E.J et de la E.N.G.E.M et de la C.N.A.C et spécialisé dans le domaine du bâtiment justifié par la présentation d'une copie de la décision d'action d'avantage au titre de la réalisation des travaux de Bâtiment délivrée par **l'A.N.S.E.J** et de la **E.N.G.E.M** et de la **C.N.A.C.**

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

B-. l'offre technique contient

1. La déclaration à souscrire, jointe en **annexeIII**, renseignée en totalité, datée et signée,
2. Un mémoire technique justificatif .
3. Tout document permettant **d'évaluer l'offre Technique** des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

Moyens Humains:

- **Les ouvriers doive être justifiés par la déclaration annuelle des salaires (bordereau + liste) .**

Moyens materiels:: moyens matériels dument justifies par:

- **Le matériel roulant** : doit être justifié par les cartes grises et les assurances en cours de validités le jour de l'ouverture des plis.
- **Le matériel non roulant** : doit être justifié par des factures réglementaire,appuyées par un PV d'évaluation d'un expert ou huissier de justice d'une validités d'une année le jour d'ouverture des plis.

4. Un planning d'exécution selon les travaux du marché avec délai de réalisation
5. Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2éme enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert n° .....16...../ 2019
" Offre technique ".
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

- La lettre de soumission, jointe en annexe (IV), renseignée en totalité, datée et signée,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé,
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé,

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3éme enveloppe, cachetée sur laquelle seront portées les mentions, ci-aprés :

Appel d'offres national N°.....16...../ 2019
" Offre financière "
Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

"Appel d'offres national ouvert " N°.....16...../ 2019
PROJET :.....
Lot n°.....
"A ne pas ouvrir que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef .

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres à **10 H00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **10 H00**.
- Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

Anep : 1916 004 993
L'Echo d'Algérie : 28/02/2019

Sudoku

8			3		5			
		3		1	6	9		8
2		5	4					
			6	5			7	
5								9
	1			4	3			
					4	5		6
3		2	1	6		4		
			5		9			2

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										X		

14	15	16	17	18	19
G	H	B	F	D	M

Qui recherche le plaisir

6	8	2	3	1	4	1	6	■	2	8	4	9	1
1	10	8	7	■	1	11	1	4	5	9	3	12	7
2	8	10	3	13	13	8	14	1	■	15	■	7	1
5	7	3	9	1	■	16	8	13	13	1	13	13	1
■	14	5	3	9	8	6	3	13	9	1	■	5	■
4	5	6	1	■	10	5	7	1	■	13	1	6	17
12	3	1	■	4	1	2	■	6	8	■	7	1	1
18	1	13	13	1	6	9	1	■	13	4	3	■	6
1	13	■	10	■	9	12	19	16	1	6	1	8	5
9	■	2	3	2	1	■	2	1	6	3	19	1	1
1	2 P	3	4	5 U	6	3	1	7	■	16	1	6	13
7	12	9	1	6	■	12	9	12	7	13	■	3	■
5	6	3	■	1	7	■	6	3	12	■	13	1	4
1	9	1	9	1	■	16	1	9	1	10	■	7	8

Une chanson de Roch Voisine

1	10	10	1		8		2	1	5	6		18	1
13		15	3	6	12	7	18	1	10	10	1	13	

Pêle-mêle

Le pétale supérieur de la corolle des orchidées

ABSTRAIT	ENJOLER	NEUTRE
ALPAGA	ENTEE	NOURRIR
BASER	ESPAGNOL	POESIE
CARTOON	FIBREUX	RAJEUNI
CHARGEUR	GIROUETTE	RESTANT
DEMONTAGE	GOYAVE	TEINT
DOIGTIER	INSINUE	TRESSER
ECALER	LARDEE	VANNE
EMMENAGER	LECHEE	VETUSTE

A	G	A	P	L	A	E	T	R	N	E	L	L	R	G
R	I	R	R	U	O	N	U	E	E	O	N	E	A	O
E	B	E	E	E	I	R	U	N	N	S	S	N	G	Y
L	E	G	I	E	G	T	U	G	I	A	S	I	A	A
O	C	A	T	N	R	A	A	E	B	S	R	E	X	V
J	A	N	G	E	U	P	T	S	G	O	N	U	R	E
N	R	E	I	E	S	E	T	N	U	R	E	I	E	T
E	T	M	O	E	E	R	J	E	O	R	A	H	L	U
L	O	M	D	L	A	T	T	A	B	M	C	H	A	S
P	O	E	S	I	E	T	N	I	R	E	E	E	C	T
T	N	A	T	S	E	R	F	E	L	A	R	D	E	E

Mots fléchés

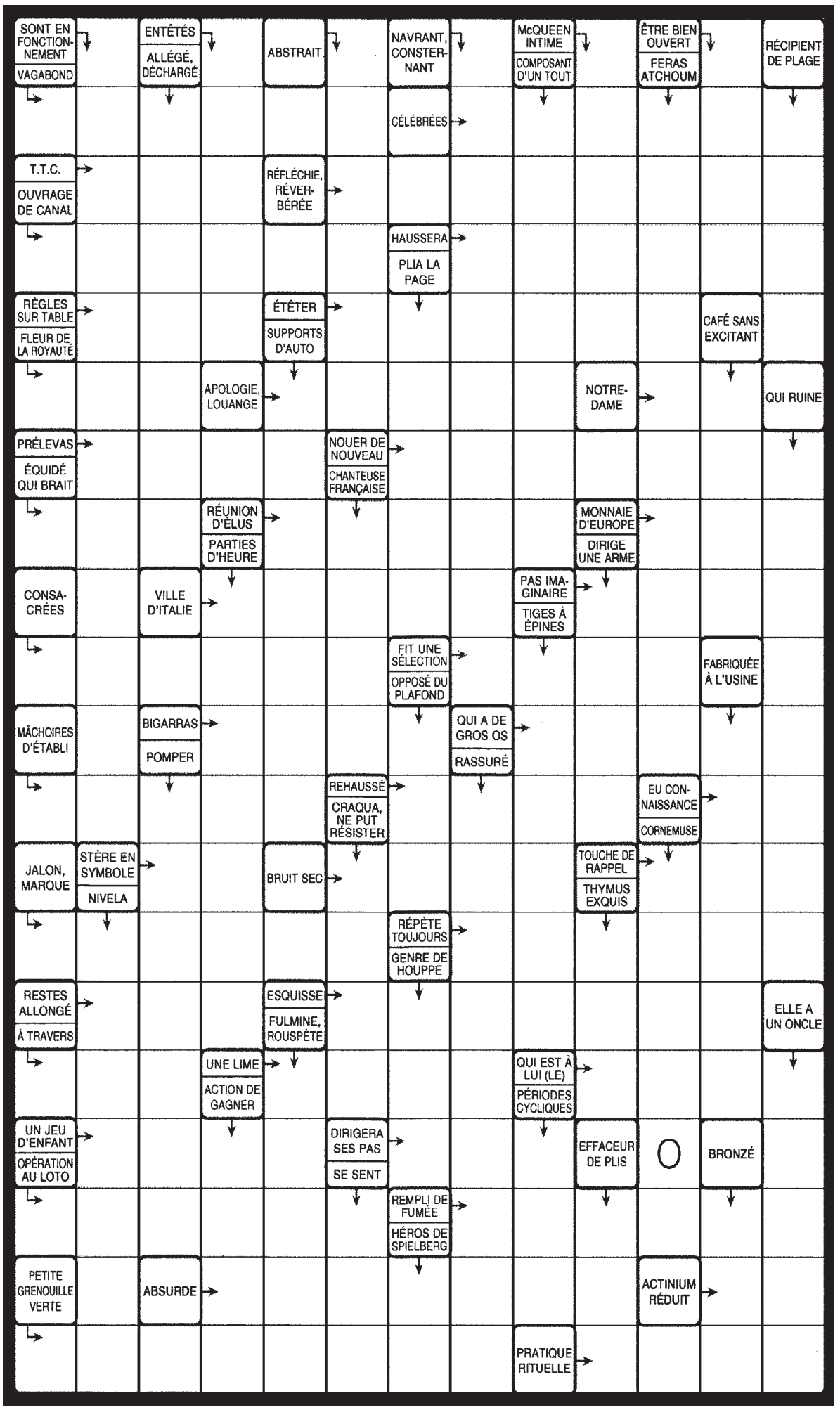

Solutions

Mots codés

B	T	U	■	B	E	S	A	C	E	■	R	I	F
O	N	D	E	■	N	E	F	E	R	T	I	T	I
■	E	R	S	E	■	R	■	B	A	S	T	A	■
E	M	O	U	S	S	E	S	■	F	■	A	B	S
N	E	T	■	A	R	I	E	N	■	S	B	■	E
A	I	■	E	C	O	B	U	A	G	E	■	S	E
P	O	R	T	■	J	■	Q	I	■	T	E	T	U
■	T	E	N	T	A	T	I	V	E	S	■	N	O
M	U	S	E	U	M	■	T	E	H	E	R	A	N
E	T	A	T	■	S	E	C	■	C	R	E	T	E
H	■	C	O	N	T	R	E	S	I	G	N	E	R
C	A	■	P	■	A	T	T	I	R	A	N	T	■
A	N	I	M	A	T	E	U	R	■	■	A	N	E
S	A	P	I	N	E	■	E	C	A	R	T	E	R

Mots fléchés

D	E	E	S	S	E	■	V	E	S	S	I	E
■	T	U	E	E	■	A	I	M	A	■	D	E
M	U	E	T	T	E	S	■	E	V	E	I	L
■	H	■	T	I	S	O	N	S	■	M	A	L
G	A	T	E	A	U	■	O	■	S	A	L	I
■	H	■	U	R	B	A	I	N	E	■	N	A
E	C	L	O	T	■	U	■	O	S	E	E	■
■	■	O	R	■	G	R	E	■	I	L	■	C
A	N	C	I	E	N	■	E	S	S	O	R	A
■	O	■	G	R	O	S	S	E	S	S	E	S
H	I	C	■	P	L	A	I	S	A	N	T	■
■	T	A	X	A	■	R	M	I	■	O	R	S
V	A	L	U	■	R	I	■	O	S	C	A	R
■	R	■	E	P	E	L	A	N	T	■	C	U
B	U	E	S	■	N	E	■	A	N	S	E	E
■	A	U	S	S	I	■	E	D	E	N	■	R
A	T	■	E	N	T	A	T	■	L	I	E	R
■	S	E	R	I	E	■	O	E	U	V	R	E
D	E	V	A	L	I	E	Z	■	P	O	R	T
■	R	■	P	■	P	■	A	■	O	■	E	■

Sudoku

6 4 3	1 8 2	7 9 5
8 1 5	6 7 9	4 3 2
7 9 2	5 4 3	8 6 1
3 6 4	2 5 7	9 1 8
9 5 1	4 6 8	2 7 3
2 7 8	3 9 1	6 5 4
5 2 9	7 3 4	1 8 6
4 3 7	8 1 6	5 2 9
1 8 6	9 2 5	3 4 7

— NUMEROS UTILES —

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie en direct
09h30 : El Mouqawil
10h00 : El Karayine
10h30 : Radjeli Chef
11h00 : La Semaine Éco
12h00 : Journal en français
12h25 : Hayat Djadida
13h35 : Dar Oum Hani
14h15 : Entre Parenthèses
16h00 : Football «ASSN-FCCONST» en direct finale Coupe d'Algérie
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en français
19h25 : Sport week-end en direct
20h00 : Journal du 20 h
20h45 : Vestiges et Patrimoine «La région de Mostaganem»
21h15 : Sawt El Ahrar
22h10 : Ils ont rejoint le Front pour libérer l'Algérie

ALGERIE

TF1 — 23h15 : New York, section criminelle

Gabriel, un jeune boxeur, vient de remporter un combat. Il sort fêter sa victoire avec son entraîneur, mais se fait tuer en s'interposant dans une bagarre. Logan connaît le frère de la victime, Peter, qu'il a pris sous son aile lors d'une adolescence perturbée. Secondé par Wheeler,...

France 2 — 21h00 : Envoyé spécial

80 km/h, la sortie de route ? En septembre, la mise en place de radars nouvelle génération, capables de flasher 126 véhicules en même temps en Haute-Loire, a déclenché une polémique. Imprimantes, le coût de la panne ! Derrière cet objet encore indispensable, il y a un marché mondial gigantesque, près de 100 millions d'exemplaires vendus l'an dernier...

France 3 — 21h00 : La couleur des sentiments

Dans les années 1960, à Jackson, Mississippi, toutes les familles blanches ont des domestiques noirs. De retour en ville après ses études, Skeeter est chargée par un journal de la rubrique de conseils aux ménagères. Mais elle n'y connaît rien. Elle demande de l'aide à Aibileen,...

France 5 — 20h55 : Enquête sur l'île des moaï

Statues emblématiques de l'île de Pâques, à l'ouest du Chili, les moai fascinent les chercheurs et les visiteurs. Des fouilles récentes apportent un éclairage sur l'histoire de ce petit bout de terre perdu dans le Pacifique oriental. Pendant des siècles, les Rapa Nui, habitants de l'île, pensaient être les seuls êtres humains sur terre. Mais en 1722,...

Arte — 20h50 : Thanksgiving

Vincent Mercier, la quarantaine, est marié avec Louise, une Américaine, qui fonde un site haut de gamme de location d'appartements. Avec son ami Stéphane Caron, il a créé une société informatique, JKL. Il travaille avec Simon au développement d'un programme révolutionnaire,...

Canal+ — 21h00 : Vikings

A l'annonce de la mort de son frère, le roi Alfred est effondré et revient de toute urgence dans son château. Le souverain interroge sa mère afin de comprendre ce qu'il s'est passé en son absence. A Kattegat, Ivar assoit un peu plus son autorité en changeant les lois immémoriales concernant l'organisation du royaume et le droit...

W9 — 23h00 : Bones

L'équipe enquête sur des restes humains qui ont été dissimulés dans un arbre. La victime aurait été tuée un mois plus tôt alors que son père, un révérend, a déclaré sa disparition beaucoup plus tard. James Aubrey apprend bientôt que la défunte était médium. Dans le même temps, Angela est contactée par Avalon Harmonia...

Chérie 25 — 21h00 : Sous surveillance

Sharon Solarz, ancienne activiste du groupe radical «Weather Underground», est arrêtée. En 1969, ce groupe avait revendiqué une série d'attentats aux Etats-Unis pour protester contre la guerre du Vietnam. Sharon Solarz, qui avait réussi à s'enfuir, est désormais accusée de meurtre. L'affaire attise la curiosité d'un jeune journaliste,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

19e édition du Sahara-marathon

Plus de 500 participants de différents pays

Plus de 500 coureurs de différentes nationalités ont pris part à la 19e édition du Sahara-marathon, dans les camps de réfugiés sahraouis.

Cette course annuelle de solidarité avec le peuple sahraoui, dont le coup d'envoi a été donné par le ministre de la Jeunesse et des Sports sahraoui, Ahmed Lahbib Abdi, en présence de cadres du gouvernement sahraoui, a eu lieu sur un parcours en quatre étapes.
La première (de 42 km) s'est déroulée du camp d'El Ayoun à celui de Smara via le camp d'Aousserd, alors que la seconde de 21 km a eu lieu du camp d'Aousserd vers celui de Smara, en plus de deux étapes de 10 et 5 km à l'intérieur du camp de Smara, selon le comité d'organisation. S'exprimant lors d'un point de presse, le ministre Ahmed Lahbib Abdi a indiqué que l'«organisation de cette manifestation sportive internationale dans les camps de réfugiés sahraouis vient en solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste cause et pour briser le black-out médiatique imposé sur cette cause». «La participation étrangère à ce rendez-vous sportif est un des signes de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits légitimes à la liberté et l'indépendance», a souligné Ahmed Lahbib Abdi. Approchée par l'APS, l'ancienne championne olympique algérienne Hassiba Boulmerka, qui a pris part à cette manifestation sportive, a indiqué que «sa présence pour la 16e fois dans les camps de la dignité et de

la fierté comme militante aux côtés du peuple sahraoui, constitue un message fort à la communauté internationale pour agir et œuvrer à une solution urgente à la juste cause sahraouie». «Soutenir et exprimer notre solidarité avec la cause sahraouie est un devoir de conscience humaine et la défense de cette question est la responsabilité de toute la communauté internationale», a affirmé fièrement Boulmerka. Pour l'ancienne athlète algérienne, «la lutte pour la liberté ne s'exprime pas seulement par les armes, mais elle est multiforme et multidimensionnelle. Il est du devoir de tout un chacun, là où il se trouve, de faire pression sur les pays et gouvernements afin de se soumettre à la légitimité internationale et permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit à l'autodétermination et l'indépendance».

Bilel C .

Judo

Les Championnats nationaux «par équipes» des divisions 1 et 2 reportés à une date ultérieure

Les Championnats nationaux «par équipes» de judo (Divisions 1 et 2), initialement prévus les 1er au 2 mars 2019, sont finalement reportés à une date ultérieure, a annoncé, ce mercredi, la Fédération algérienne de la discipline (FAJ). L'instance fédérale s'est contentée d'annoncer cet ajournement, sans dévoiler les raisons qui ont motivé le report, ou la date exacte à laquelle a été reprogrammée l'échéance. Des compétitions qui devaient concerner uniquement les catégories seniors (messieurs et dames), dans les deux Divisions, 1 et 2.

Activités subaquatiques

Championnat régional d'apnée indoor samedi à Oran

Le championnat régional d'apnée indoor aura lieu, ce samedi, à la piscine de Boutlélis (Oran), a-t-on appris des organisateurs. Cette compétition de sport nautique, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, verra la participation de plus de 30 apnéistes issus de sept clubs et associations sportives.
Le programme de ce tour régional, qualificatif à la phase finale du championnat national, prévoit le déroulement de quatre épreuves d'apnée. Il s'agit de l'apnée statique et des trois formes d'apnée dynamique avec palmes.
A l'issue de cette phase régionale, les trois premiers de chaque épreuve seront qualifiés pour la finale du championnat d'Algérie, prévue fin mars à Béjaïa, rappelle-t-on.

Judo

Al Hilal Essaed gagne des échelons après son titre arabe à Marrakech

Les deux judokas du club sportif amateur El Hilal Esaaed (Oran), Bennacer Lahcen et Belouti Brahim, ont remporté le championnat arabe des clubs champions (Kata), clôturé, dimanche dernier, à Marrakech (Maroc), une distinction qualifiée d'exploit par leur président Abdelhadi Benali. «Il s'agit de notre premier titre international depuis la création de notre club en 2015.
Cette consécration montre si besoin est que nous sommes sur la bonne voie», s'est réjoui le jeune président. Le duo algérien s'est illustré dans les épreuves de Kata (Minou Kata), en dominant les débats, comme l'atteste l'avance de 200 points qu'il a pris par rapport au deuxième, selon la même source. Après avoir remporté le championnat d'Algérie, les deux judokas oranais ont tenu à aller au bout de leur rêve en s'adjugeant le trophée arabe, même si leur petit club a eu du mal pour leur assurer cette participation dans le rendez-vous de Marrakech.
«Notre club n'a pas beaucoup de moyens, notamment sur le plan financier ce qui a failli jouer un mauvais tour à nos deux athlètes à l'occasion de ces championnats desquels ils allaient déclarer forfait, mais notre détermination à honorer les couleurs nationales a fini par l'emporter», a encore dit le président d'El Hilal Essaed. Après cette belle performance, le prochain objectif du couple sera de rééditer le même scénario lors des prochains championnats d'Afrique, selon le premier responsable de leur club.
Outre le judo, El Hilal Assaed compte trois autres disciplines, à savoir la gymnastique, le king-boxing et l'aïkidou, souligne-t-on.
Lors des championnats arabes de Marrakech, la ville d'Oran s'est également illustrée dans les épreuves individuelles et par équipes grâce au club sportif amateur de Ouled El Bahia, dont les sportifs ont raflé 7 médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze), tout en s'adjugeant le titre par équipes, rappelle-t-on. Un accueil chaleureux a été réservé par les autorités locales, aux athlètes des deux équipes oranaises à leur retour dans la capitale de l'Ouest du pays mardi passé.
«On espère que les résultats réalisés, aussi bien par nos judokas que ceux d'Ouled El Bahia, vont stimuler les autorités locales pour nous accorder plus de moyens», a souhaité le président d'Al Hilal.

Coupe arabe de handball à Oran

La compétition reportée pour cause de campagne électorale

L'Union arabe de handball (UAHB) a décidé de reporter la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes, prévue du 20 au 28 mars à Arzew (Oran), suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale pour la présidentielle 2019, a indiqué l'instance arabe. «La compétition a été reportée suite à la réquisition des salles de sports en vue de la campagne électorale qui débutera le 24 mars en vue de la présidentielle du 18 avril. La Fédération algérienne de handball (FAHB) a envoyé une correspondance pour demander le report, chose qui a été acceptée par l'instance arabe», a précisé la même source, soulignant que «la partie algérienne a proposé de faire disputer la compétition du 23 avril au 2 mai». L'ES Arzew, pensionnaire de la division Excellence et qui joue actuellement sa survie parmi l'élite, avait présenté sa candidature pour accueillir l'édition 2019 de la Coupe arabe des vainqueurs de coupes lors du précédent tournoi organisé à Sfax (Tunisie), auquel elle avait participé en tant qu'invité d'honneur. Le club de la ville pétrochimique était en concurrence avec le représentant marocain, en l'occurrence Tanger, rappelle-t-on. Trois salles omnisports sont retenues pour abriter l'épreuve arabe, à savoir Arzew, Akid-Lotfi et Sidi-El Bachir, les deux dernières étant implantées à Oran.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Sétif
Daïra d'Aïn Oulmène
Commune d'Aïn Oulmène

Tel. : 036.56.32.43 - **Fax** : 036.56.32.32

NIF : 098419285156608

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° ..... / 2019

* Le président de L'APC d'Ain Oulmène lance un avis d'appel d'offres ouvert Pour le transport **scolaire pour l'année 2019**
* Les transporteurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du bureau des marches (3ème Etage) contre paiement de la somme de **6000.00 DA.**
* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre
* Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offre-N..l'objet de l'appel d'offre..... »**

• **Dossier de candidature comprenant:**
01- Déclaration de candidature, dument remplie, datée et signée.
02- Déclaration de probité, dument remplie, datée et signée.
03- Copie de registre de commerce dans le domaine de transport des humains
04- Copie de statut pour les sociétés.
* Les documents restants citent dans le cahier des charges.

• **Offre technique comprenant:**
01- Déclaration à souscrire, dument remplie, datée et signée.
02- le cahier des charges (Offre technique) portant dans sa dernière page, la mention « lu et accepté »

• **Offre financière comprenant :**
01- La lettre de soumission dument remplie, datée et signée.
02-Le bordereau des prix unitaires dument remplie, daté et signé.
03-Le devis quantitatif et estimatif dument remplis daté et signé.
* Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat général, le dernier jour de La date limite des offres, Fixée à **10 jours à partir de la 1 ère parution dans les journaux.**
* Les soumissionnaires Sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement le dernier jour Du dépôt des offres à : **14.00h** au siège De **l'A.P.C d'Ain Oulmène**
* Les soumissionnaires Restent engagés par leurs offres pour une durée de **(120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 28/02/2019 **Anep : 1916 004 995**

Violence

C'est l'escalade !

La lâche agression du président de la JSK, Cherif Mellal, perpétrée ce mardi par une vingtaine d'individus dans son bureau au siège du club, remet sur la table la question de la sécurité des footballeurs et celle de leurs dirigeants. Avec l'escalade de la violence, ces derniers temps, aucun acteur du ballon rond n'est en effet, à l'abri d'une attaque de la part de supporters en furie ou d'une bande de malfrats conditionnés et déchaînés.

Les cas se multiplient chez nous et ont tendance à se banaliser. Dernièrement, le bus des joueurs du MCA a été intercepté en pleine route et forcé de s'arrêter par des fans qui n'ont pas digéré l'élimination de leur équipe en Coupe arabe. Hachoud et ses camarades ont échappé de justesse au lynchage. Ces derniers temps, la presse a fait état de plusieurs «descentes» de supporters interrompant parfois les entraînements pour demander des comptes à leurs joueurs.

C'est devenu monnaie courante à chaque contre performance de leur équipe, créant un climat électrique pouvant facilement dégénérer. Ce qui s'est passé au siège de la JSK, est la résultante d'un laisser-aller et d'une absence totale de sécurité. Comment des énergumènes surexcités ont-ils pu pénétrer au siège d'un club de la dimension de la JSK pour frapper et agresser à l'arme blanche son président, sans qu'ils soient interpellés ou empêchés ? Quelle que soit la raison, il est inadmissible que des sportifs soient jetés en pâture de la sorte. On ne vit pas dans une jungle. C'est assez tendu pour prendre conscience de la gravité de la situation, surtout quand la politique s'en mêle. D'ailleurs pour Mellal, son agression est préméditée. C'est du moins ce qu'il a révélé lors de la conférence de presse qu'il a animée hier à Tizi-Ouzou. Il accuse le président du COA d'être derrière cette escalade. «Parmi les individus qui m'ont agressé moi et mes collaborateurs, certains sont très connus à Tizi-Ouzou, pour avoir des accointances avec le président du COA, Mustapha Berraf. C'est lui qui les manipule pour des raisons politiques. Il se réunit souvent avec eux ici même à Tizi-Ouzou», a-t-il déclaré. Le président de la JSK nie par ailleurs avoir un problème avec son joueur Mesbahi, même s'il reconnait que parmi ses agresseurs, se trouvait le frère du joueur. Au-delà des raisons évoquées, il ne faut pas attendre jusqu'à ce qu'il y ait mort d'homme pour réagir. Cet incident sans précédent doit interpeller les pouvoirs publics, mais aussi les clubs qui doivent renforcer la sécurité de leur personnel, quitte à recruter des gardes du corps, comme cela se passe en Europe et ailleurs. Le football en tant que phénomène social peut causer des dégâts irréversibles. Il a déjà provoqué une guerre entre deux pays, même si cela remonte à des dizaines d'années.

Il ne faut surtout pas sous-estimer son impact sur la société. Ce n'est guère le moment d'attiser le feu. Les auteurs de cette lâche agression doivent être appréhendés pour rendre des comptes à la justice.

Ali Nezlioui

Ligues Mobilis 1 et 2

Vers une fin de saison à huis clos

La fin du championnat pourrait vraisemblablement être reportée de plusieurs jours ou même de plusieurs semaines. Du coup, la LFP qui souhaitait terminer la compétition au moins un mois avant le début de la Coupe d'Afrique des nations sera contrainte de revoir ses plans.

Si pour l'instant la prochaine journée est maintenue pour samedi prochain, le risque qu'elle soit reportée existe. Face à ces imprévus, la LFP dispose de plusieurs options : la première est de reporter tout le championnat jusqu'à la fin de l'élection présidentielle, c'est-à-dire exiger des équipes de rester plusieurs semaines sans compétition. L'autre option qui s'offre à elle c'est de faire jouer le championnat sans public, c'est-à-dire à huis clos. Une option à laquelle sont favorables plusieurs membres de cette instance.

Mais cette alternative n'est pas sans conséquences pour les clubs dont la majorité compte beaucoup sur les entrées de leurs stades pour renflouer leurs caisses. Un grand dilemme donc pour la LFP contrainte de gérer au jour au jour et attendre à chaque journée l'aval des autorités concernées par l'ordre public pour faire jouer le match.

La question qui se pose à présent : la Ligue de football professionnel continuera-t-elle donc à gérer au jour le jour son championnat des Ligues 1 et 2 ou prendra-t-elle des décisions pour éviter cela ? Ce qui est sûr, c'est que les réunions au sein de son siège se multiplient au cours de ces derniers jours jusqu'à très tard la nuit pour justement tenter de trouver des solutions adéquates qui arrangeraient tout le monde face à tous ces imprévus. Il faut dire que les choses sont également compliquées au niveau des divisions inférieures. C'est du reste ce que vient de révéler le membre du bureau fédéral Amar Bahloul.

«Même au niveau des divisions inférieures, on commence à trouver des difficultés pour programmer les matchs de ces championnats en raison des réserves formulées par les autorités sécuritaires dans différentes wilayas où l'on souhaite annuler plusieurs rencontres à cause de la conjoncture actuelle que traverse le pays», a-t-il précisé. Une chose est sûre : ce qui vient de se passer à El Harrach hier lors du match de la formation locale contre le RCK ne fera que conforter la conviction de la LFP de décréter le huis clos pour tous les matchs restants du championnat.

B. N.

Coupe d'Algérie

Éliminée dans toutes les catégories, l'ASMO paye les frais de la crise financière du club

L'ASM Oran, considérée comme une véritable école de formation, est en train de perdre beaucoup de sa réputation, comme l'attestent les éliminations de toutes ses catégories jeunes dans des tours avancés en Coupe d'Algérie de football. L'équipe des moins de 17 ans n'a pas dérogé à la règle cette saison, après avoir perdu sur le terrain de la JSM Tiaret (1-0) samedi passé dans le cadre des huitièmes de finale de l'épreuve populaire.

Il s'agit de la dernière équipe des jeunes oranais, encore en course dans cette compétition, après les échecs des autres catégories lors des précédents tours. Ces contre-performances ont surpris plus d'un parmi les milieux sportifs dans la capitale de l'Ouest du pays, d'autant qu'il s'agit de la troisième saison de rang que l'ASMO connaît le même scénario, alors que par le passé, ses jeunes dominaient généralement les épreuves de coupe. Dans l'entourage du club, l'on pointe un doigt accusateur sur les responsables qui ont relégué au second plan le volet de la formation, au moment où même l'équipe première est en train de lutter pour assurer son maintien en Ligue 2. A ce propos, le responsable des jeunes à l'ASMO, Mahieddine Bekhat, a imputé cette situation au «manque flagrant en moyens financiers et matériels». «Ce ne sont pas seulement les catégories jeunes qui sont victimes de la crise financière couvant le club, puisque même l'équipe première en souffre le martyre hypothéquant même son avenir en deuxième palier», a-t-il déploré. Commentant les échecs de ses différentes équipes en Coupe d'Algérie, dont la dernière en date celle des moins de 17 ans, ce responsable a évoqué aussi le facteur chance qui a tourné le dos à ses protégés. «Cela ne doit pas remettre en cause la qualité du travail établi au niveau des catégories jeunes. La preuve, plusieurs juniors ont été promus en équipe fanion, et c'est d'ailleurs là l'objectif assigné à ces catégories», a-t-il poursuivi. Profitant de l'occasion, il a fait appel aux autorités locales pour venir au secours du club, notamment les catégories jeunes «qui ont toujours été le principal pourvoyeur de talents au profit des plusieurs clubs dans différentes régions du pays». «On ne dispose d'aucun sponsor, et si on arrive à subvenir à nos

besoins, c'est grâce à l'apport personnel des fidèles et des actionnaires du club. Cela dit, la pâte existe toujours à l'ASMO, mais on aspire juste à bénéficier de plus de moyens financiers», a encore expliqué Bekhat, à la tête de la commission des jeunes de la formation de M'dina J'dida depuis plus de 20 ans.

En revanche, il s'est réjoui du fait que le problème de l'outil de travail, plus précisément, les sites d'entraînement, ne se pose pas pour ses 9 catégories jeunes, qui s'entraînent au niveau de trois stades d'Oran.

RC Lens

Tahrat : «Porter le maillot de l'EN est une immense fierté»

L'international algérien du RC Lens, Mehdi Tahrat, s'est exprimé au sujet de l'équipe nationale dans un entretien au site du RC Lens.

Le défenseur algérien a déclaré : «Depuis quelque temps, je vais de plus en plus en Algerie, notamment grâce à la sélection nationale. Quand j'y retourne, je constate l'importante place que le football y occupe.» Mehdi Tahrat a ajouté : «Le fait de porter le maillot de l'équipe nationale change énormément de choses, que ce soit au niveau du regard de mes cousins ou de celui des gens du village, c'est une immense fierté.»

«Je joue en défense centrale pour pouvoir porter le maillot de l'EN»

Concernant son positionnement sur le terrain, le joueur de 28 ans a déclaré : «Pour ma première sélection en équipe nationale algérienne, j'ai évolué en tant que défenseur central. C'est à ce moment-là que je me suis vraiment posé des questions. » Le défenseur lensois a enchainé : «Si je voulais me donner un maximum de chance de pouvoir défendre les couleurs de l'Algérie, il fallait que j'évolue régulièrement à ce poste en club.»

Spartak Moscou

Toronto ne lâche pas Sofiane Hanni

Apparemment le club Canadien Toronto qui évolue en MLS ne veut pas lâcher l'affaire Sofiane Hanni et essaye à tout prix de s'attacher ses services avant le début de la saison au mois de Mars. À en croire le *Toronto Sun*, les dirigeants du club canadien sont toujours en contact avec le Spartak Moscou pour trouver un terrain d'entente sur le prix de départ de l'international algérien, les dirigeants du club souhaitent toujours trouver un bon successeur pour l'Italien Giovinco qui a pris la destination d'Al Hilal en Arabie saoudite. Pour rappel, Sofiane Hanni a rejoint le championnat russe en provenance d'Anderlecht et a eu du mal à s'imposer à cause de problèmes avec son ancien entraîneur Carrera, mais qui a depuis trouvé sa place.

Primavera

Belkheir buteur face à Milan avec

Une semaine seulement après son premier titre avec le Torino lors de la Super Coupe d'Italie de la Primavera face à son ancien club l'Inter Milan, l'attaquant algérien Mohamed Belkheir a marqué, avant-hier face au Milan AC .
L'international algérien U23 a débuté la rencontre sur le banc des remplaçants avant de faire son apparition dès la 40' minute du jeu, l'ancien attaquant de Brescia a réussi à mettre son équipe dans le match lorsqu'il a égalisé en deuxième période à la 68e minute après avoir repris du pied droit et a bout un portant un centre. Le joueur avec le dossard numéro 20 était proche de donner l'avantage à deux reprises, tout d'abord à la 71' minute lorsqu'il a croisé son tir qui se termine par un joli arrêt du portier adverse et ensuite après avoir fait un joli travail sur son côté droit et donné une belle passe pour son coéquipier qui écrase trop sa frappe . Score final 1-1 entre la Primavera du Torino et celle du Milan AC .

Tcherno More Varna

Un autre algérien remplace Hassani

Le club bulgare du Tcherno More Varna a recruté un autre joueur d'origine algérienne suite au départ d'Ilias Hassani vers le Qatar. Il s'agit de Joakim Balmy (21 ans), un latéral gauche. Le club de la mer Noire a annoncé l'arrivée du défenseur franco-algérien du club Hollandais SC Telstar pour 2 ans et demi, Joakim Balmy formé en France est passé par Le Havre et l'OGC Nice. Ce natif Mantes-la-Jolie va côtoyer un autre Algérien à Varna, il s'agit Mehdi Fennouche (ex-international algérien U20).

Coupe du Portugal

Porto prend option pour la finale, Brahimi buteur

Le FC Porto a fait un grand pas vers la finale de la Coupe du Portugal de football, en battant, mardi soir, à domicile le Sporting Braga (3-0) en demi-finale (aller), durant laquelle le milieu offensif international algérien Yacine Brahimi a signé son 10e but de la saison, toutes compétitions confondues. L'actuel leader du championnat a ouvert le score à la 37e minute sur penalty grâce à Telles avant que Soares ne corse l'addition en seconde période (63e). Entré en cours de jeu à la 82e minute, le joueur algérien n'a pas tardé à se mettre à l'évidence en donnant plus d'ampleur à la victoire des siens avec le troisième but inscrit dans le temps additionnel (90e+4) d'un tir enroulé. Brahimi compte 7 buts en «Primeira Liga» et 3 dans les deux Coupes nationales. Dans l'autre demi-finale (aller), Benfica s'est imposé face à son voisin du Sporting (2-1).
La seconde manche des deux rencontres est fixée au mercredi 3 avril prochain. Le FC Porto tentera d'aller jusqu'au bout de cette Coupe du Portugal, un mois après sa défaite en finale de la Coupe de la Ligue le 26 janvier dernier face au Sporting Lisbonne (1-1, aux TAB 1-3).
Les Dragons restent engagés en Ligue des champions, où ils ont été battus en déplacement par les Italiens de l'AS Rome (2-1) en 1/8 de finale (aller). Brahimi (29 ans) est en train probablement de vivre ses derniers mois avec Porto qu'il avait rejoint en 2014, puisqu'il sera en fin de contrat en juin. Les tentatives de la direction pour le prolonger ont échoué.

Brentford

Benrahma ambitionne de revernir en équipe nationale

L'attaquant international algérien de Brentford (Div.2 anglaise), Saïd Benrahma, a exprimé son désir de revernir en équipe nationale de football, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet). «C'est super important pour moi qui suis né en Algérie. C'est mon pays de cœur. J'ai envie d'être appelé en sélection, j'ai ça dans un coin de ma tête. Après, c'est le sélectionneur qui doit faire son choix. J'ai envie de représenter mon pays, mais je pense que j'ai encore du temps pour cela. Dès qu'on fera appel à moi, je répondrai présent et je me donnerai à 100%», a affirmé Benrahma dans un entretien accordé au site du club. Le joueur âgé de 23 ans est en train de crever l'écran cette saison avec un bilan de 7 buts et 11 passes décisives, ce qui fait de lui l'un des joueurs les plus influents de la Championship. Il compte une seule sélection avec l'équipe nationale sous Christian Gourcuff, en amical face au Sénégal (1-0) le 13 octobre 2015 au stade du 5-Juillet (Alger). «Durant la première partie de la saison, c'était un peu mitigé, j'avais une suspension et une blessure. Mais je pense que cela m'a aidé à m'adapter et à me remettre en question. Maintenant, c'est la deuxième partie de saison et c'est le plus important, car pour aller chercher quelque chose il faut être performant, tout le monde se donne à 100% et ça marche», a-t-il ajouté. Le natif d'Aïn Témouchent, formé à l'OGC Nice (Ligue 1 française), s'est engagé avec Brentford l'été dernier pour un contrat de quatre ans. Lors de la saison 2017-2018, il avait porté les couleurs de Châteauroux (Ligue 2/ France) où il avait inscrit 12 buts en 34 apparitions.

Ziani à «France Football» :

«Je compte devenir entraîneur»

L'ancien international algérien, Karim Ziani, s'est exprimé au sujet de son avenir et de sa reconversion dans le monde du football dans une déclaration au magazine français *France Football*. Le capitaine de l'US Orléans a déclaré : «C'est prévu. Je compte passer mes diplômes pour devenir entraîneur. J'aimerais transmettre tout ce que j'ai connu pendant ma carrière. Si cela peut aider.»

Antar Yahia : «Nos partenaires voient que ça travaille et que les résultats suivent »

L'ancien défenseur des Verts et actuel manager général de l'US Orléans, Antar Yahia, a quant à lui évoqué le travail fait au sein du club : «Il y a une vraie différence, les gens reconnaissent les joueurs dans la rue.
Ils apprécient le travail qui est fait. Ils sentent que ça bouge et que ça bosse.» L'ancien de Bochum a ajouté : «Le maintien est obligatoire si on veut mener à bien nos projets. Toutes nos équipes de jeunes sont au plus haut niveau possible, nos féminines sont en deuxième division, les garçons sont en Ligue 2, tous les voyants sont au vert. Nos partenaires voient que ça travaille et que les résultats suivent. Mais, pour continuer dans cette direction, on doit s'établir en Ligue 2.»
Le président du club français, Philippe Boutron, a expliqué pourquoi a-t-il choisi le buteur d'Omdurman pour l'épauler : «J'ai souhaité qu'Antar nous rejoigne. Il était international, a joué dans des grands clubs et dispose d'un gros réseau.»

www.lechodalgerie-dz.com Jeudi 28 février 2019 - 23 Djoumada El Tani 1440 Nº 2031 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Tindouf
Min°	5°	4°	0°	2°	6°
Max°	19°	21°	16°	17°	23°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:54	13:01	16:12	18:44	20:02

43e anniversaire de la création de la RASD

Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui, Brahim Ghali, à l'occasion du 43e anniversaire de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dans lequel il lui a réitéré le soutien «indéfectible» de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'»un référendum libre et transparent».

«Il m'est agréable, au moment où la République arabe sahraouie démocratique célèbre le 43ème anniversaire de sa création, de vous présenter, et à travers vous, au peuple sahraoui frère, mes chaleureuses félicitations, priant Dieu le Tout Puissant de vous accorder santé et bien-être, ainsi que davantage de progrès et de prospérité à votre peuple vaillant», a écrit le Président Bouteflika dans son message. Cet heureux événement est «l'occasion d'évoquer le parcours du peuple sahraoui combattant, riche en sacrifices et victoires aux plans interne et international, grâce à sa détermination à recouvrer ses droits légitimes, sous la direction judicieuse du Front Polisario, qui a toujours invoqué le droit et la légalité internationale, dans sa brave lutte, imposant le respect et le soutien de la communauté internationale», a ajouté le chef de l'Etat.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous réitérer le soutien indéfectible de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent et vous exprimer mon profond souhait de voir aboutir les pourparlers entre les deux parties au conflit, initiés par l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a affirmé Bouteflika, soulignant que «l'Algérie continuera, en sa qualité de pays voisin et observateur du processus de paix, à encourager les deux parties frères à poursuivre un dialogue sérieux et constructif pour parvenir à une solution juste et définitive aboutissant à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité». Tout en réitérant ma volonté de continuer à œuvrer, de concert avec vous, au raffermissement des liens de coopération et de solidarité, veuillez accepter, votre excellence le pésident de la RASD et cher frère, l'expression de ma haute considération et de ma profonde estime», a conclu le Président Bouteflika.

M. M.

Relations algéro-nigériennes

Ouyahia reçoit le ministre nigérien des Affaires étrangères

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, hier, le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'extérieur, Kalla Ankourao, qui effectue une visite de travail à Alger. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Le ministre nigérien a eu, mardi, un entretien avec Messahel sur le renforcement des relations de coopération, d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays.

Les deux parties ont procédé également à une évaluation de l'état des relations bilatérales, ainsi qu'à l'examen et à la recherche de nouvelles opportunités de partenariat entre les deux pays. Les deux ministres ont échangé aussi leurs points de vue sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment les défis auxquels est confrontée la région.

• Attentat dans le centre du Mali

17 civils tués par l'explosion d'un cadavre piégé

Dix-sept civils ont été tués et 15 autres ont été blessés dans l'explosion d'un cadavre piégé dans le centre du Mali, ont rapporté, hier, des médias, citant un élu local et une source de sécurité. «Mardi, dans la commune de Diankabou (centre), dix-sept civils ont été tués par un engin explosif enfoui dans le corps d'un homme abattu», a déclaré un élu local. L'information a été confirmée par une source de sécurité selon laquelle «le cadavre a explosé en tuant dix-sept personnes». L'attaque de Diankabou a également fait quinze blessés parmi les civils, selon la source locale, un élu régional du centre du Mali. Les parents d'un homme disparu, qui était allé chercher de la nourriture pour son bétail, ont découvert son cadavre dans la commune de Diankabou, a expliqué la source de sécurité. Ils «ont approché imprudemment le cadavre qui a explosé en tuant dix-sept personnes. Les hommes armés qui ont assassiné l'homme ont mis dans et autour de son corps des explosifs», a indiqué la même source. «C'est une méthode que les terroristes utilisent pour avoir le plus grand nombre (de victimes) dans les attentats», a indiqué une autre source de sécurité malienne, citée par des médias.

Conseil de la nation

La liste des vice-présidents adoptée et la qualité de membre de 3 nouveaux sénateurs validée

Les membres du Conseil de la nation ont procédé, hier, lors d'une séance plénière, à l'adoption de la liste des vice-présidents et à la validation de la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs désignés au titre du tiers présidentiel. Lors de cette séance présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, les présidents des groupes parlementaires ont été désignés, neuf commissions permanentes installées et la qualité de membre de trois nouveaux sénateurs, désignés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au titre du tiers présidentiel, a été validée. La liste des vice-présidents du Conseil de la nation, proposée par les groupes parlementaires, est composée de cinq membres : Malik Khadiri, Mohamed Boubtima (Groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale, FLN), Salah Goudjil et Djamel Ould Abbas (Groupe parlementaire du Tiers présidentiel) ainsi que Wahid Fadhel (Groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique, RND). Dans ce cadre, les présidents des groupes parlementaires ont été désignés.

Il s'agit des sénateurs Bouhafs Houbad (FLN), Hachemi Djiar (Tiers présidentiel) et Ali Djoubaa (RND).

Par ailleurs, les commissions permanentes du conseil de la Nation ont été installées, dont la Commission des Affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme, la Commission des Affaires économiques et des finances, la Commission de Défense nationale, la Commission de l'Agriculture et du développement rural, la Commission de l'Equipement et du développement local, la Commission de l'Education, de la formation et de l'enseignement supérieur ainsi que la Commission des Affaires extérieures, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger.

Assurez une protection optimale de votre vie numérique avec la nouvelle solution «Kaspersky Internet Security» by Ooredoo

Suite au succès qu'a connu sa solution dédiée à la protection de la vie numérique des enfants, Ooredoo lance une nouvelle solution **«Kaspersky Internet Security»** pour sécuriser au mieux la vie numérique de ses clients avec une multitude de fonctionnalités. Plus qu'un simple anti-virus, la solution **Kaspersky Internet Security** de Ooredoo assure une protection globale des données personnelles, notamment : une protection avancée de l'identité et des activités en ligne ainsi qu'un module de gestion des mobiles volés (Blocage du mobile, suppression de données à distance, détection de l'emplacement du mobile, etc.) et ce, sur tous les types de terminaux : ordinateurs (PC / MAC), Smartphones et tablettes, sous Android et iOS. Cette nouvelle solution innovante est proposée par Ooredoo avec des formules trimestrielle, semestrielle et annuelle et ce, à partir de 1.249 DA seulement, valables pour trois terminaux. Pour profiter des solutions **Kaspersky Safe Kids** et **Kaspersky Internet Security**, révolutionnant le monde digital en Algérie, il suffit d'accéder à la page choof.ooredoo.dz via sa connexion Ooredoo, et choisir l'une des formules proposées. Avec le lancement de **Kaspersky Internet Security, Ooredoo** accompagne ses clients en leur proposant des solutions efficaces leur assurant une protection optimale de leurs données personnelles.

Météo

Des averses de pluies orageuses sur le sud du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, affecteront plusieurs wilayas du sud du pays à partir de ce jour, selon un bulletin spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. Les pluies toucheront les côtés sud de Ghardaïa et de Ouargla et les régions nord de Tamanrasset et d'Illizi, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 20 mm durant la validité de ce bulletin qui s'étalera jusqu'à à 18h00.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com